TERMINALE SPECIALITE SES – 2024/2025

LYCEE du PARC IMPERIAL NICE / Juliette Haÿ

CHAPITRE. COMMENT EST STRUCTUREE LA SOCIETE FRANCAISE ACTUELLE ?

INSTRUCTIONS OFFICIELLES

Sociologie et science politique	
Comment est structurée la société française actuelle ?	- Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence). - Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois). - Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.

CONCEPTS PRINCIPAUX ET COMPLEMENTAIRES : voir fiche de définitions du chapitre fournie en annexe

PLAN

I. QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DE LA STRUCTURE SOCIALE ?

A) COMPRENDRE LA STRATIFICATION SOCIALE

1° La hiérarchisation : une caractéristique commune à toutes les sociétés
2° La stratification sociale : une structure sociale hiérarchisée

B) LES MULTIPLES FACTEURS DE STRUCTURATION ET DE HIERARCHISATION DE L'ESPACE SOCIAL

1° Les facteurs économiques permettant de structurer et hiérarchiser la société française
a) La nomenclature des PCS : outil d'étude la stratification sociale française
b) Une différenciation de stratification selon le revenu et le patrimoine

2° Les critères sociaux permettant de structurer et hiérarchiser la société
a) Une différenciation de stratification selon le diplôme
b) Une différenciation de stratification selon la composition des ménages
c) Une différenciation de stratification selon la position dans le cycle de vie
d) Une différenciation de stratification selon le sexe
e) Une différenciation de stratification selon le lieu de résidence

II. LES PRINCIPALES EVOLUTIONS DE LA STRUCTURE SOCIOPROFESSIONNELLE EN FRANCE DEPUIS LES ANNEES 1950

A) LA PROGRESSION DU SALARIAT
B) LA TERTIARISATION DE L'ECONOMIE
C) ELEVATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION
D) LA FEMINISATION DES EMPLOIS

III. LES THEORIES DES CLASSES ET DE LA STRATIFICATION SOCIALE DANS LA TRADITION SOCIOLOGIQUE : L'APPROCHE DE MARX ET DE WEBER

A) LA CONCEPTION REALISTE ET UNIDIMENSIONNELLE DES CLASSES SOCIALES DE KARL MARX
B) LA CONCEPTION NOMINALISTE ET PLURIDIMENSIONNELLE DE LA STRATIFICATION SOCIALE DE MAX WEBER

IV. PEUT-ON ENCORE PARLER DE CLASSES SOCIALES DANS LA SOCIETE FRANCAISE ACTUELLE ?

A) UN AFFAIBLISSEMENT DES LOGIQUES DE CLASSE

1° Le processus de moyennisation analysé par Mendras à l'origine d'une baisse des distances inter classes
2°Articulation des rapports de classes avec des rapports sociaux de genre à l'origine de la hausse des distances intra classes
3° La multiplication des facteurs d'individualisation complexifie les mécanismes d'identification à un groupe social

B) LE MAINTIEN DE LA PERTINENCE DE L'ANALYSE EN TERMES DE CLASSES SOCIALES

1° L'espace social selon Pierre Bourdieu confirme l'existence de classes sociales
2° Le retour des classes sociales selon Louis Chauvel
3° La grande bourgeoisie : une classe réelle de la structure sociale selon les Pinçon-Charlot

INTRODUCTION

Dans une société basée en principe sur l'égalité de droit de tous, comment classer les individus? Quels sont les critères pertinents à prendre en compte? Les réponses à ces questions ne peuvent être simples. En effet la réalité de la société française, est complexe et changeante, les réponses ne peuvent donc être définitives et font toujours l'objet de vifs débats.

Nous allons étudier dans une 1ère partie, les différents facteurs permettant de rendre compte des inégalités économiques et sociales, afin d'analyser la façon dont nos sociétés sont structurées et hiérarchisées, sur la base de multiples facteurs économiques et sociaux.

Notre 2ème partie s'intéressera à l'évolution de la structure socioprofessionnelle à savoir l'essor de la salarisation, de la tertiarisation, du niveau de qualification et de la féminisation des emplois.

Dans notre 3ème partie seront étudiés les modèles fondateurs de Marx et Weber en termes d'analyse de la structure sociale.

Enfin, sachant que la définition du concept de classe sociale n'a cessé de faire l'objet de controverses, depuis les années 1950, c'est surtout la pertinence de l'approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française contemporaine qui fait l'objet de vifs débats. Aussi, notre 4ème partie étudiera les prolongements contemporains des modèles de Marx et Weber pour montrer, d'une part, que les frontières de classe peuvent s'estomper pour certains sociologues défendant le concept de moyennisation de la société ; alors que pour d'autres, le maintien des inégalités au sortir des Trente Glorieuses et l'augmentation des inégalités depuis les années 1990, conduisent à penser qu'analyser la société française actuelle en termes de classes sociales, est toujours pertinent.

I. QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DE LA STRUCTURE SOCIALE ?

Objectif *: Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).*
Concepts principaux *: Structuration sociale, Hiérarchisation sociale, Stratification sociale, Espace social, Catégorie socioprofessionnelle, Revenu disponible, Diplôme, Composition du ménage, Position dans le cycle de vie, Sexe, Lieu de résidence* ***Concepts complémentaires :*** *Revenus primaires, Revenus mixtes, Revenus secondaires, Prélèvements obligatoires, Cotisations sociales, Age, Génération, Genre, Plafond de verre, Marquage territorial, Ségrégation spatiale.*

Problématique : Quelles sont les facteurs de structuration et de hiérarchisation sociale ?

A) COMPRENDRE LA STRATIFICATION SOCIALE

1° La hiérarchisation : une caractéristique commune à toutes les sociétés

Document 1. Deux exemples de stratification sociale en France sous l'Ancien Régime et en Inde de nos jours

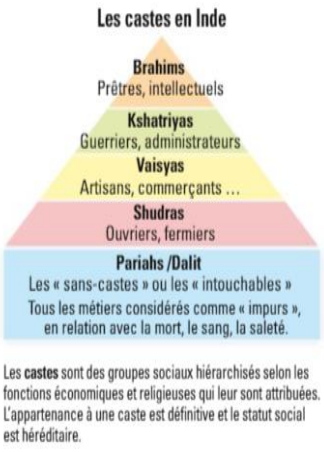

Q1. Que représente l'illustration ci-dessus quant à la manière de hiérarchiser la société française sous l'Ancien Régime et celle des Castes indiennes de nos jours ?

L'illustration ci-dessus représente la **société française sous l'Ancien Régime** et celle des **Indiens de nos jours** qui sont explicitement **fondées sur les inégalités de droit, la hiérarchie et la domination.**

Sous **l'Ancien Régime en France,** la société était structurée en trois **ordres** (Noblesse, Clergé, Tiers-Etats), groupes hiérarchisés par le régime politique, lié à la Monarchie Absolue de droit divin qui ne donnait pas de droits politiques au Tiers-Etat (commerçants, artisans et paysans).Chaque ordre a un rôle bien précis dans la société : placés en haut de la société : la noblesse qui combat et le clergé qui prie alors qu'en bas de la société, le tiers-état travaille.

Les rapports entre les 3 ordres se font de dominés à dominant. Ils sont asymétriques puisque la noblesse et le clergé commandent et que le Tiers-Etat obéit. Il y a donc une **hiérarchie sociale** liée à cette société pyramidale (du haut vers le bas).

Cette société d'ordres s'établit sur un seul critère : **le droit** à prétendre à certains privilèges selon l'**hérédité sociale** et sur la fonction occupée dans la société.

Dans le système des **castes en Inde**, les Pariahs et les Intouchables sont victimes d'inégalités. Ils n'ont pas accès à un ensemble de professions car ils sont en bas de la hiérarchie. Ce sont donc des dominés

Q2. Associez chaque concept à sa définition.

Inégalités	*	• Rapport social de subordination d'un individu ou groupe par rapport à un autre.
Domination	*	• Processus de classement des individus les uns par rapport aux autres en fonction de leur possession ou non des ressources socialement valorisées
Groupe social	*	• Différences entre individus ou groupes sociaux qui se traduisent en termes d'avantages ou de désavantages et qui fondent une hiérarchie entre ces individus ou groupes.
Hiérarchisation sociale	*	• Groupe d'individus en relation, directe ou indirecte qui se définissent et sont définis par les autres comme membres de ce groupe, cad en ayant conscience d'appartenir à ce groupe.

Q3. Toutes les sociétés sont-elles hiérarchisées ?

OUI. Toutes les sociétés sont hiérarchisées.

Or, si **elles ne reposent pas toutes sur une hiérarchie de droit** (castes ou ordres), **différents critères** (revenus, genre, etc.) **structurent la société en strates différenciées**.

En effet, suite à la Révolution Française de 1789 qui a aboli l'Ancien Régime par la fin des privilèges, notre société démocratique connaît une **égalité des droits**.

Aussi, nous allons nous interroger sur les critères qui permettent de structurer et de hiérarchiser la société française contemporaine.

2° La stratification sociale : une structure sociale hiérarchisée

Document 2. La stratification sociale comme hiérarchisation des positions sociales

Dans la littérature sociologique, la notion de stratification sociale recouvre au moins deux acceptions.

1. Dans un sens large, elle désigne l'ensemble des systèmes de différenciation sociale basés sur la distribution inégale des ressources et des positions dans une société. Elles engendrent la formation de groupes de droit ou de fait, entretenant entre eux des relations de subordination, d'exclusion, d'exploitation : les lignages hiérarchisés en Afrique, le système des castes en Inde, les sociétés d'ordres dans l'Europe des temps modernes.

2. Dans un sens plus étroit, la notion de stratification est réservée aux analysés s'opposant aux théories qui voient dans les classes sociales des groupes opposés les uns aux autres. Ces analyses dites « stratificationnistes » interprètent le corps social comme un ensemble de strates hiérarchisées en fonction de critères multiples comme le revenu, le statut professionnel, le prestige, le diplôme, le sexe, etc. Elle se distingue de la première définition en insistant sur l'élévation des positions et l'absence des conflits majeurs entre ceux-ci.

Serge Bosc, Stratification et classes sociales, Armand Colin, 2013

Q1. En vous aidant du document 2, associez chaque concept à sa définition.

Structuration sociale	*	• Espace où les individus et les groupes sociaux sont répartis en fonction d'un ou plusieurs critères. La place d'un individu dans l'espace social indique sa place dans la structure sociale.
Espace social	*	• Répartition de la population en groupes sociaux différenciés dans une société à une époque donnée. Si ces groupes sont hiérarchisés, on peut parler de stratification sociale.
Stratification sociale	*	• Existence au sein d'une société, de groupes différenciés ET hiérarchisés en fonction de différents critères économiques et sociaux (revenu, prestige, pouvoir, patrimoine, âge, sexe, genre, lieu de vie, diplôme, PCS, espérance de vie, etc).

Par exemple, depuis la Révolution Française et l'abolition des privilèges, la société a été structurée en ***classes sociales****, reflet d'une stratification sociale car les groupes sont hiérarchisés de fait par des revenus et des patrimoines inégalitaires malgré l'égalité des droits et des chances proclamée par la loi depuis 1789.*

Q2. Qu'en est-il de la structure de la société démocratique française aujourd'hui ?

Suite à la Révolution Française de 1789 qui a aboli l'Ancien Régime par la fin des privilèges, notre société démocratique connaît une **égalité des droits**. Pourtant, en France, des **inégalités économiques et sociales** persistent structurant ainsi la société en groupes sociaux **hiérarchisés** : reflet d'une **stratification sociale**. Si ces différentes strates ne sont pas nécessairement en **conflit**, des rapports de **domination** peuvent exister.

[Pour le professeur : Expliquez le sens du terme de stratification sociale en fonction de chaque acception.

Stratification sociale selon la 1 ère acception	Stratification sociale selon la 2nde acception
Un critère est retenu pour classer la société : le critère de droit ou de fait. Ex : C'est le cas de l'Ancien Régime où le caractère héréditaire (de droit) prédisposait à la place occupée dans la hiérarchie. Apport de l'enseignant : On dit que la stratification sociale est **unidimensionnelle**. Ces rapports de domination entre le haut et le bas de la société sont fondés sur une domination qui peuvent exprimer des mécontentements sévères et de graves révoltes (c'est le cas avec la Révolution française). Forme pyramidale de la société	Plusieurs critères de différenciation sont retenus pour classer la société : à la fois « *le revenu, le prestige, le statut professionnel, le prestige, le diplôme, le sexe* » etc. Apport de l'enseignant : On dit que la stratification sociale est **multidimensionnelle**. Les positions sociales sont aussi hiérarchisées mais non plus en fonction d'une inégalité de droit ou de fait. Les possibilités d'ascension sont possibles, contrairement à une société d'ordres, et les conflits ne sont pas permanents. Forme non forcément pyramidale

[Attention :
*La **stratification peut avoir deux sens :***
***Sens large** = conception de la structure sociale, qui s'oppose à celle de Marx, dans laquelle on imagine la société comme un continuum de positions plus ou moins élevées dans la hiérarchie sociale. Il peut y avoir des phénomènes de domination mais la conflictualité, dans cette acception, n'est pas centrale comme chez Marx. **Sens strict** du terme stratification (employé tout au long du chapitre) = système de différenciations sociales fondé sur différents régimes d'inégalités. Les critères de stratification peuvent être le revenu, le prestige, le genre etc.*
Remarques :
***La hiérarchisation sociale** = processus de classement de dominés à dominants (mais pas forcément pyramidale, ni dans tous les domaines économiques et sociaux) qui découle des inégalités économiques et sociales.*
*La **division en classes sociales est un mode de stratification parmi d'autres** ; puisque d'autres logiques d'organisation de la société existent comme le système de castes et la division de la société en ordres reposant notamment sur la naissance.]*

Q3. Comment distinguer les concepts de structuration sociale, hiérarchie sociale et stratification sociale dans l'espace social ?
Ainsi, l'espace social est stratifié selon plusieurs critères qui vont permettre de **structurer et de hiérarchiser les groupes** de celui qui possède le moins à celui qui possède le plus.
La **stratification sociale** renvoie donc à la représentation de la société en **strates hiérarchiquement superposées**. La stratification sociale est donc basée sur l'analyse des **inégalités économiques et sociales**.

STRUCTURATION SOCIALE + HIERARCHIE SOCIALE = STRATIFICATION SOCIALE

***Transition :** Commençons par analyser les critères qui permettent de structurer et de hiérarchiser la société française.*

B) LES MULTIPLES FACTEURS DE STRUCTURATION ET DE HIERARCHISATION DE L'ESPACE SOCIAL

Différents critères permettent de rendre compte de la stratification sociale car ils structurent la société en strates différenciées. Celles-ci ne sont pas nécessairement en conflit mais des rapports de domination peuvent exister.
Nous allons ici analyser 8 facteurs économiques et sociaux : la situation professionnelle (analysée grâce à l'outil PCS), le revenu, le patrimoine, la composition du ménage, le diplôme, la position dans le cycle de vie en fonction de l'âge, le sexe, le lieu de résidence permettant d'expliquer la structuration et la hiérarchisation de l'espace social.

Comment est structuré l'espace social ? - YouTube

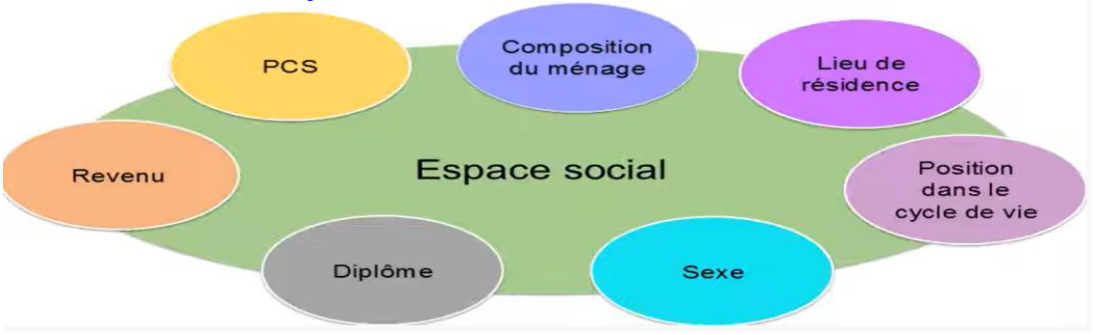

1° Les facteurs économiques permettant de structurer et hiérarchiser la société française

a) La nomenclature des PCS : outil d'étude la stratification sociale française

Document 3. Les PCS : une approche statistique de la structure sociale

Pour l'INSEE, « la définition des catégories socioprofessionnelles a pour objet de classer l'ensemble de la population en un nombre restreint de catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale ». Cette typologie spécifiquement française permet d'échapper au débat, récurrent à l'époque, entre une conception marxiste et réalistes et une conception nominaliste des classes sociales.
La construction des nomenclatures de catégories socioprofessionnelles se fait à partir de sept critères :
– la profession individuelle.
– Le statut : salarié ou non salarié. Pour les non-salariés, on distingue les indépendants sans salariés et les employeurs.
– La qualification (pour les salariés).
– La position hiérarchique.
– La taille de l'entreprise (pour les non-salariés).
– L'activité économique.
– L'opposition fonction publique/secteur privé ».

Source : Alain Beitone *et alii*, **Sciences sociales**, Sirey, 2012

Document 4. La société vue à travers les catégories socioprofessionnelles :

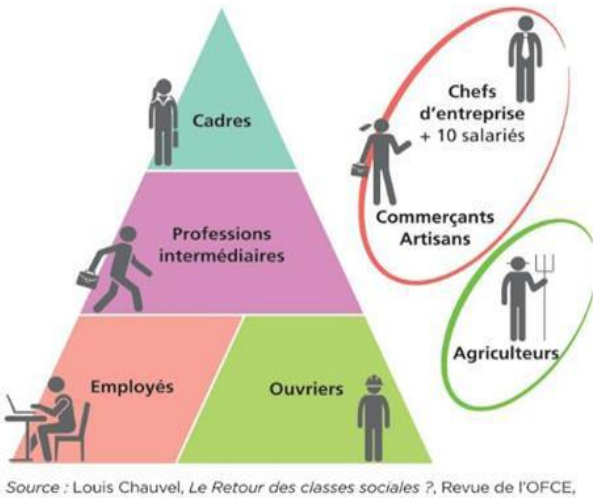

Source : Louis Chauvel, *Le Retour des classes sociales ?*, Revue de l'OFCE,

BDC FONDAMENTAL

Niveau 1 : Les PCS	Niveau 2 : les catégories socioprofessionnelles
1. Agriculteurs exploitant	10. Agriculteurs exploitants (sur petite, moyenne, grande exploitation)
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21. Artisans 22. Commerçants et assimilés 23. Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	31. Professions libérales et assimilées 32. Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques 36. Cadres d'entreprise
4. Professions intermédiaires	41. Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés 46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises 47. Techniciens 48. Contremaîtres, agents de maîtrise
5. Employés	51. Employés de la fonction publique ; 54. Employés administratifs d'État 55. Employés de commerce 56. Personnels des services directs au particulier
6. Ouvriers	61. Ouvriers qualifiés 66. Ouvriers non qualifiés 69. Ouvriers agricoles
7. Retraités	71. Anciens agriculteurs exploitants ; 72. Anciens artisans commerçants, chefs d'entreprise 73. Anciens cadres et professions intermédiaires 76. Anciens employés et ouvriers.
8. Autres personnes sans activité professionnelle	81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé ; 82. Inactifs divers (autres que retraités)

Q1. Quel organisme a créé la nomenclature des PCS ?

La nomenclature* des PCS est une **construction statistique de l'INSEE** permettant de classer les individus selon leur situation professionnelle. *= classification. Ce ne sont pas des concepts théoriques mais des **catégories statistiques.**
En 1954, l'INSEE crée les CSP (Catégories Socio Professionnelles) puis, au vu des évolutions professionnelles de la société (comme l'apparition de nouveaux métiers), il réactualise en 1982, 2003 et 2020, la classification qu'il nomme PCS constituées de 8 groupes socioprofessionnels comprenant 42 CSP dans lesquelles sont détaillés 497 professions.

Actualisation de la nomenclature au niveau européen en 2020 *

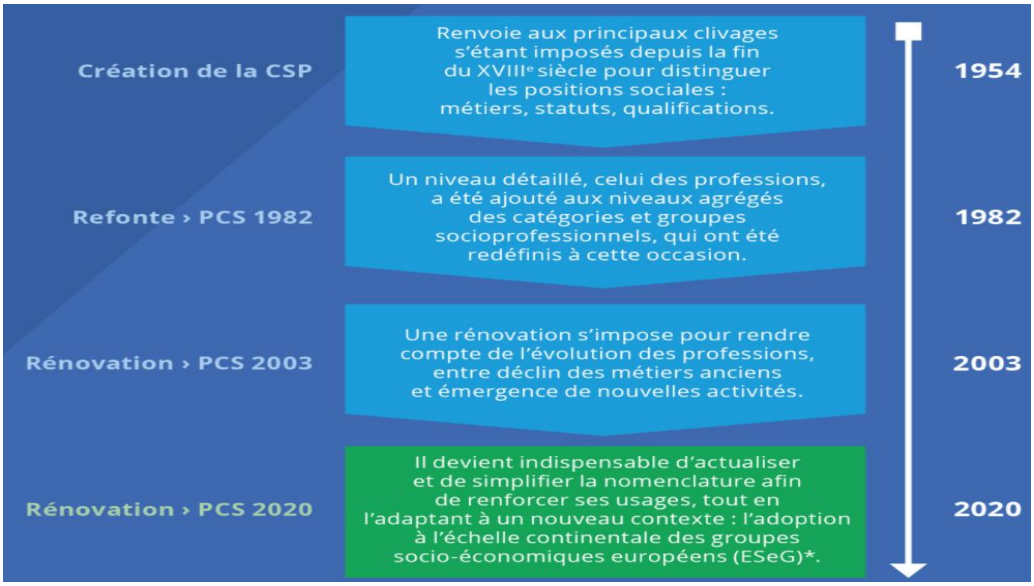

* voir doc. Ci-dessous

[Pour le professeur car hors-programme

Q. Sur quels critères reposent la nomenclature des PCS ?

Cette nomenclature est basée sur 7 critères :

➞ **profession individuelle** (le métier exercé par l'individu) cad indépendant)

➞**qualification et le niveau de formation de l'emploi occupé**

➞**position hiérarchique**

➞**secteur public / privé**

➞**secteur d'activité** (primaire, secondaire, tertiaire)

➞**taille de l'entreprise**]

Q2. Donnez une définition complète du concept de PCS.

Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) = classification de l'ensemble de la population française regroupée en 8 catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale. Cet outil statistique construit par l'INSEE repose sur 7 critères de classification **liés à la profession exercée**(profession individuelle, position hiérarchique, statut de l'actif,taille de l'entreprise, qualification et le niveau de formation de l'emploi occupé, secteur d'activité, secteur public / privé) et représente la société de façon hiérarchisée.

C'est un outil d'étude de la stratification sociale française.

*** **LA NOMENCLATURE DES PCS COMPTE 8 CATEGORIES :**

➞ **1. agriculteurs exploitants ; AE**

➞ **2. artisans, commerçants et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés ; ACCE**

➞ **3. cadres et professions intellectuelles supérieures ; CPIS**

➞ **4. Professions intermédiaires ; PI**

➞ **5. employés ; Employés**

➞ **6. ouvriers ; Ouvriers**

➞ **7. retraités ;**

➞ **8. autres personnes sans activité professionnelle**

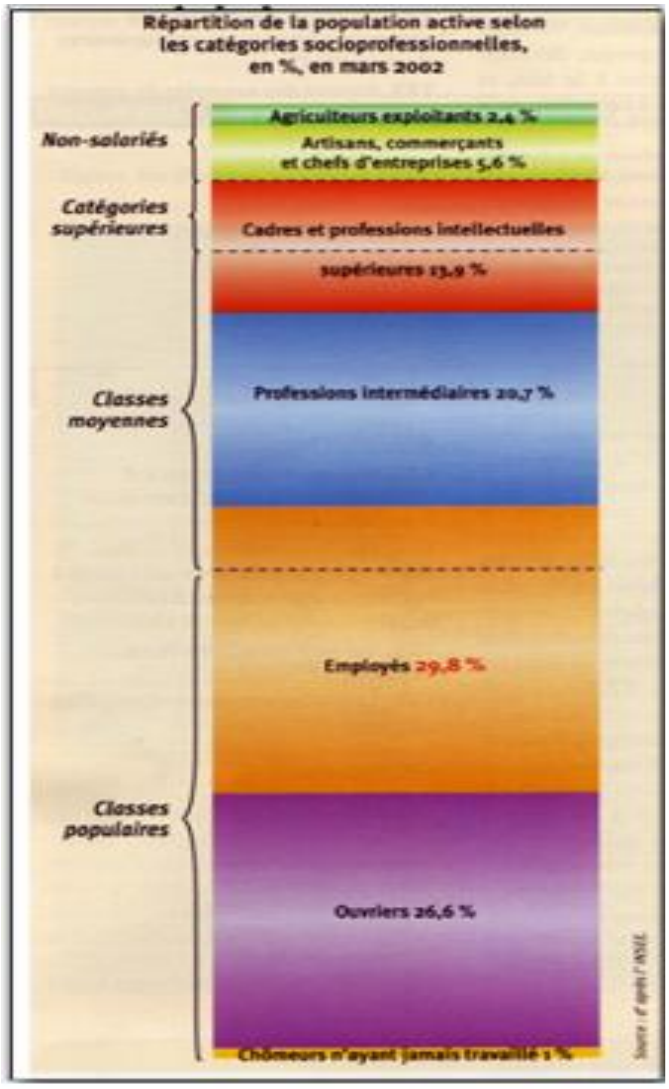

Q3. Quels sont les objectifs visés par la construction des PCS ?

Les outils de classification socioprofessionnelle permettent **d'observer la structure sociale grâce à des catégories** qui ont une certaine **homogénéité sociale** et de rendre compte de leur **évolution**.

La construction de ces catégories statistiques permet ainsi de mettre en évidence des **différences sociales significatives entre catégories en termes de revenus, de patrimoine, de conditions de vie, de pratiques sociales**, etc.

Les **PCS** sont donc bien un **outil pour représenter la société de façon hiérarchisée, de représenter l'espace social.**

Remarque : *PCS : DERNIERE ACTUALISATION 2020 pour une harmonisation de la nomenclature au niveau européen => « EuropeanSocio-economic Groups » (ESeG)

[Pour le professeur : <u>Une représentation de l'espace social européen à partir de plusieurs angles BORDAS DOC 3 P.183</u>

Dans le cadre de l'Union européenne, une nouvelle nomenclature a été conçu afin de permettre des comparaisons entre pays point les premières études permettent de dessiner un espace social européen structuré en 3 classes : supérieure, moyenne et populaire.

1. Grille des classes et sous-classes d'emploi

I	Emplois indépendants
I1	de niveau supérieur
I2	de niveau intermédiaire
I3	de petits indépendants, avec salarié ou aide familial
I4	de petits indépendants, sans salarié ou aide familial
A	Emplois salariés de niveau supérieur
A1	d'orientation technique, en CDI
A2	d'orientation tertiaire, en CDI
A3	fonctionnaires
A4	en contrat à durée limitée
B	Emplois salariés de niveau intermédiaire
B1	d'orientation technique, en CDI
B2	d'orientation tertiaire, en CDI
B3	fonctionnaires
B4	en contrat à durée limitée
C	Emplois salariés d'exécution qualifiés
C1	d'orientation ouvrière, en CDI
C2	d'orientation employée, en CDI
C3	de fonctionnaires
C4	en contrat à durée limitée
D	Emplois salariés d'exécution peu qualifiés
D1	d'orientation ouvrière, en CDI
D2	d'orientation employée, en CDI
D3	de fonctionnaires
D4	en contrat à durée limitée (ou auprès de particuliers)

Notes : le terme fonctionnaire renvoie aux fonctionnaires et contractuels en CDI de la fonction publique. La classe I a été conçue de façon symétrique aux classes A, B, C, D, qui ne comportent que des salariés. Aussi, pour mener des analyses prenant comme premier principe de classement la position sur l'échelle sociale, il est possible de mettre I1 avec la classe A (alors appelée A*, emplois de niveau supérieur avec reclassement des indépendants), I2 avec la classe B (B*, emplois de niveau intermédiaire avec reclassement des indépendants), I3 avec la classe C (C*, emplois qualifiés avec reclassement des indépendants) et I4 avec la classe D (D*, emplois peu qualifiés avec reclassement des indépendants).

]

Aussi peut-on structurer et hiérarchiser les individus d'une même société en fonction du critère économique du revenu.

b) <u>Une différenciation selon le revenu et le patrimoine</u>

RAPPELS de PREMIERE :
Revenu disponible = ce qu'un individu peut consommer au cours d'une période de temps sans entamer la valeur de son patrimoine. Il se partage entre consommation et épargne. Le revenu est un flux.
RD = RP-PO+RS
Revenus primaires = revenus obtenus en échange de la participation directe à la production et qui se calcule ainsi = somme des revenus du travail, revenus du capital et revenus mixtes.
Exemples de Revenus du travail *= salaires et de* ***Revenus du capital*** *= loyers, intérêts*
Revenus mixtes = à la fois revenus du travail ET revenus du capital *(ex : les honoraires d'un Kiné qui détient son propre cabinet)*
Revenus secondaires :transferts versés aux ménages ayant droit, selon le principe de redistribution, leur permettant de faire face à la survenue des risques sociaux qui peuvent entraîner une perte de revenu ou une hausse des dépenses.
Exemples : pensions de retraite, allocations familiales, allocation chômage, remboursement médicaux….
Synonymes = revenus de transfert, transferts sociaux, prestations sociales, revenus sociaux.
Prélèvements obligatoires = somme des impôts et cotisations sociales
Cotisations sociales = ensemble des versements que les employeurs et les salariés effectuent auprès de la sécurité sociale. Elles servent à financer les prestations sociales.

SCHEMA de SYNTHESE

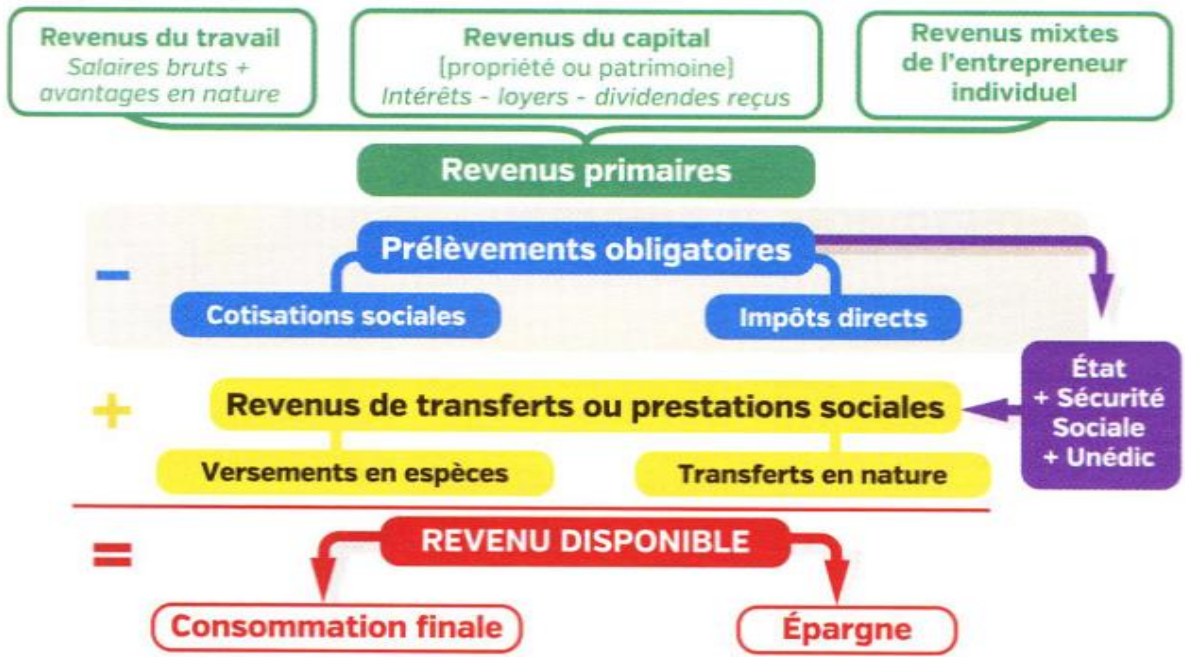

Document 5. Revenus, niveaux de vie et PCS

Niveau de vie annuel moyen des individus, selon la catégorie socioprofessionnelle, en 2016 (en euros)

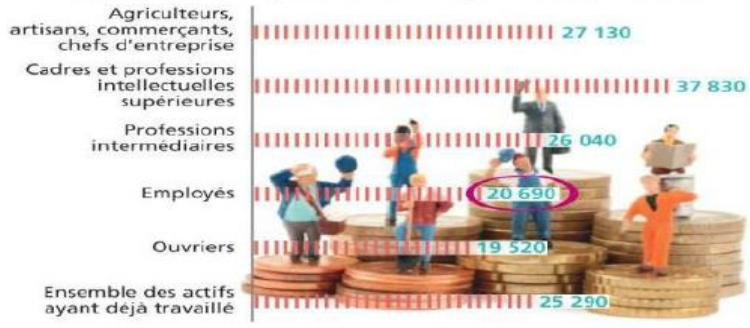

Champ : France métropolitaine, individus actifs de 18 ans ou plus ayant déjà travaillé, vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee, Enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016.

Niveau de vie : Fait référence à la qualité et quantité des biens et services qu'une personne peut se procurer avec ses revenus. On le calcule en prenant le revenu disponible brut divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). 1 UC pour le premier adulte, 0,5 UC pour les adultes de plus de 14 ans et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Ce mode de comptabilisation permet de tenir compte de la taille du ménage.

FAIRE PRENDRE AUX ELEVES L'HABITUDE DU « DONUTS » : Date/Objet/Nature/Unité/Titre/Source du document afin qu'ils prennent bien le temps de comprendre tous les éléments qui le constituent.

Q1. Rappelez la définition de revenu disponible et la manière dont il est calculé.
Cf graphique ci-dessus à reproduire en classe de manière plus synthétique.
Q2. Que mesure le niveau de vie ? Comment le calcule-t-on ?
Le **niveau de vie** est une notion qui cherche à **évaluer le niveau de richesse.**
Dans ce document, il permet de connaître la **quantité et la qualité de biens et services qu'un ménage peut se procurer en fonction du revenu et de la composition du ménage.**
Ainsi, pour calculer le niveau de vie d'un ménage, il faut diviser le revenu disponible brut de ce ménage par le nombre d'unités de consommation.
A revenu identique, plus la taille du ménage est importante, plus le niveau de vie est **faible**.
Q3. Faites une phrase avec la donnée entourée.
Selon l'INSEE, en France, en 2016, le niveau de vie moyen d'un employé était de 20 690 euros par an.
Q4. Quelle est la catégorie socioprofessionnelle dont le niveau de vie est le plus élevé ? Le moins élevé ?
Les « cadres et professions intellectuelles supérieures » sont la catégorie socioprofessionnelle dont le niveau de vie est en moyenne le plus élevé, et les « ouvriers », celle dont le niveau de vie est en moyenne le moins élevé.

Q5. Selon vous, qu'est-ce qui peut expliquer ces différences ?
Le **revenu et le diplôme** influencent fortement le niveau et le mode de vie des individus et leur classement dans la société.
Par ex. les CPIS ont un niveau de vie en moyenne le plus élevé que les ouvriers au niveau de vie en moyenne le moins élevé à cause de **niveau de rémunération** beaucoup plus élevés pour les cadres que pour les ouvriers.

Ceci peut aussi s'expliquer par des différences de structures familiales **(composition du ménage)** : le nombre moyen d'enfants dans les familles ouvrières est plus élevé que dans les familles où les parents sont cadres.

De plus, les inégalités de revenu et de patrimoine se cumulent et poursuivent leur œuvre de stratification sociale …

Le revenu et la patrimoine sont donc bien des outils de stratification sociale entre les individus.
Transition *: Hormis les critères économiques (PCS, revenu et niveaux de vie), les critères sociaux peuvent aussi rendre compte de la structure sociale.*

2° Les critères sociaux permettant de structurer et hiérarchiser la société

a) Une différenciation de stratification selon le diplôme

Document 6. Le diplôme un critère de stratification sociale

Niveau de diplôme selon la catégorie socioprofessionnelle, en France en 2014

En %	Diplôme supérieur à Bac + 2	Bac + 2	Bac ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	Brevet des collèges	Aucun diplôme ou CEP	Total
Agriculteurs exploitants	4	13	24	39	6	14	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	14	12	22	33	6	13	100
Cadres supérieurs	68	15	10	5	2	1	100
Professions intermédiaires	25	32	21	14	3	4	100
Employés	8	12	26	31	7	16	100
Ouvriers	2	4	17	42	7	28	100
Ensemble	21	16	20	25	5	13	

Source : Insee, 2014.

Q1. Faites une phrase avec la donnée entourée.
Selon l'INSEE, en France, en 2014, 68 % des cadres ont un diplôme supérieur à bac + 2.

Q2. Comparez ce chiffre avec celui relatif aux ouvriers ayant un diplôme supérieur à Bac + 2.
En France, en 2014, seuls 2% des ouvriers ont un diplôme supérieur à bac +2, c'est 34 fois moins que les cadres.

Q3. Quel est le lien entre le niveau de diplôme et catégorie socioprofessionnelle ?
Le niveau de diplôme et la PCS sont donc **corrélés** voire également en **lien de causalité**.
En effet, plus on se situe haut dans la hiérarchie socioprofessionnelle et plus on a de chance d'avoir un **diplôme élevé** et réciproquement, moins on a de diplômes élevés et moins on a de chance de se situer **haut** dans la hiérarchie socioprofessionnelle.
Le **diplôme** explique les **inégalités d'accès à l'emploi** et **les inégalités de revenus** donc il permet de **hiérarchiser** les plus riches et les plus pauvres et les différences vécues sur le marché du travail par les individus **inégalement dotés en diplôme.**
Le **diplôme est donc bien un outil de stratification sociale entre les individus.**

b) Une différenciation de stratification selon la composition des ménages

Document 7. Une représentation de l'espace social européen à partir de plusieurs angles

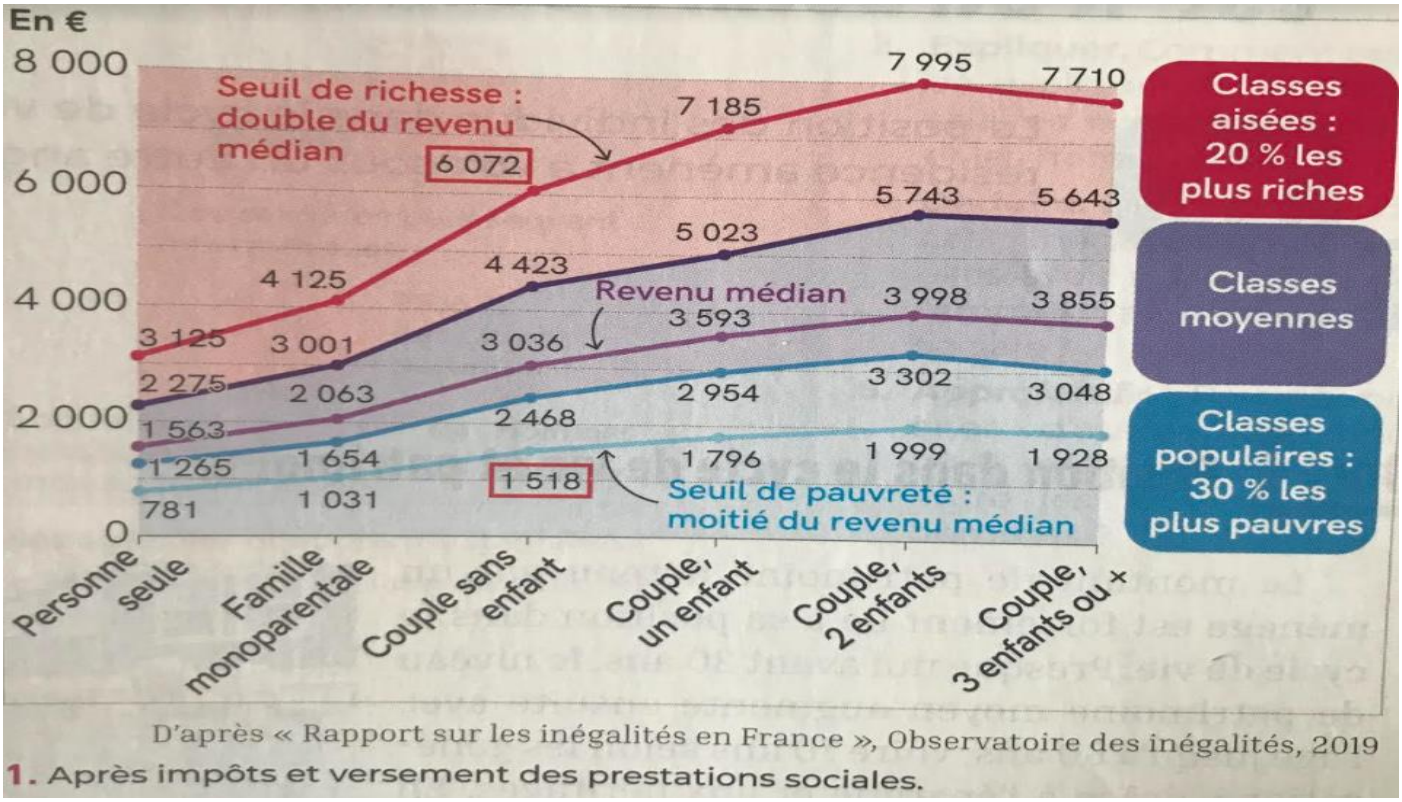

Source : d'après Cédric Hugrée, Etienne PenissatetAlexis Spire, *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le Vieux Continent,* Agone, collection L'ordre des choses,2017.

Q1. Reliez chaque concept à sa définition.

Ménage *

Composition du ménage *

- Manière dont un ménage est composé par exemple : d'une personne seule soit d'un couple sans enfant, d'un couple avec enfant, d'une famille monoparentale… .
- 1 ou plusieurs personnes vivant sous le même toit ayant ou non des liens de parenté.

Q2. En quoi la composition du ménage est-elle un facteur de stratification sociale ?

La **composition du ménage est un outil de stratification sociale** car elle rend compte des **inégalités économiques** (revenus/patrimoine) qui sont-elles mêmes à l'origine des **inégalités sociales**.

Par ex. le nombre moyen d'enfants dans les familles ouvrières est plus élevé que dans les familles où les parents sont cadres.

La composition du ménage est donc bien un outil de stratification sociale entre les individus.

c) Une différenciation de stratification selon la position dans le cycle de vie

Document 8. Cycle de vie et position sociale

Document 9. La théorie du cycle de vie de Modigliani

La théorie du cycle de vie a été développée en 1954 par Franco Modigliani. Elle permet de décrire le comportement d'épargne d'un individu en fonction de son âge. Le cycle de vie est divisé en trois phases :

Jeunesse : revenus faibles, utilisés pour consommer. **Épargne négative** car l'individu s'endette pour payer ses études ou équiper son logement.

Activité : épargne positive car les revenus augmentent avec une meilleure insertion sur le marché du travail. L'individu peut ainsi se constituer un patrimoine.

Retraite : les revenus diminuent du fait de la fin de la vie active. Pour maintenir son niveau de consommation, l'individu **désépargne** : il puise dans son patrimoine.

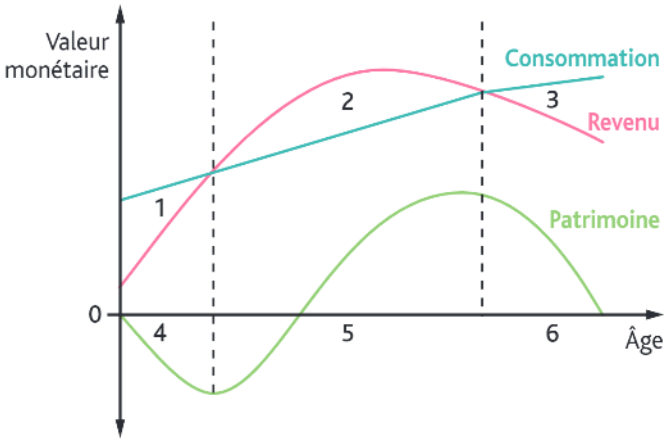

Source : Patrick Villieu, *Macroéconomie : consommation et épargne*, La Découverte, 2008.

Q1. Reliez chaque concept à sa définition :

Age	*	• Succession d'étapes de la vie d'un individu liées à l'âge, socialement définies et délimitées (enfance, jeunesse, âge adulte, vieillesse).
Génération	*	• Groupe de personnes étant nées à la même époque (année ou décennie) et ayant connu les mêmes événements historiques (d'où "génération 68")
Cycle de vie	*	• Durée écoulée entre la naissance d'un individu et une date donnée

Q2. Quelles sont les grandes étapes de la vie ici représentées ?
Ce document présente les différents « âges de l'homme » : de la naissance à la vieillesse en passant par l'enfance et l'âge adulte.
A chaque étape du cycle de vie, sont associées certaines caractéristiques matérielles et des comportements distincts (retraite associée à la vieillesse ou mariage à l'âge adulte, par exemple).

Q3. Associez les évènements suivants au moment du cycle de vie auquel ils se rattachent le plus souvent.
Apprendre à compter = enfance
Voter pour la première fois = sortie de l'adolescence
Se marier pour la première fois = âge adulte
Prendre sa retraite = vieillesse

Q4. Quelle différence pouvez-vous établir entre l'âge et le cycle de vie ?
L'âge est une donnée biologique précise, qui résulte d'un strict calcul temporel, tandis que le cycle de vie renvoie à des **étapes** qui couvrent une période temporelle plus vaste et qui sont définies **socialement**.

Q5. Pourquoi peut-on dire que certaines positions dans le cycle de la vie sont plus valorisées que d'autres ?
Certaines positions dans le cycle de la vie sont plus valorisées que d'autres.
En effet, chaque étape du cycle de vie est associée à des caractéristiques matérielles et des comportements distincts (retraite associée à la vieillesse ou mariage à l'âge adulte, par exemple).
D'ailleurs, Modigliani dans sa théorie du cycle de vie, montre que les individus font évoluer leur patrimoine tout au long de leur vie.
Jeunesse : revenus < consommation → endettement des jeunes (patrimoine négatif).
Avancée dans la vie active : hausse des revenus permettant d'épargner et de constituer un patrimoine.
Retraite : perception d'une pension de retraite au montant inférieur aux revenus de la vie active → utilisation du patrimoine pour maintenir la consommation.
La **position de l'individu dans le cycle de vie en fonction de l'âge**, implique des inégalités et permet de structurer et hiérarchiser la société, donc de la stratifier.
La position dans le cycle de vie est donc bien un outil de stratification sociale de l'espace social.

[A l'oral : Q6. De nos jours, représenteriez-vous les étapes du cycle de vie de la même façon ?
Cette représentation – exclusivement masculine – présente le fait de fonder une famille hétérosexuelle comme une étape obligée, ce qu'on pourrait aujourd'hui questionner. Les paliers d'âge ici définis seraient sans doute à revoir car l'entrée dans la vie adulte et la procréation adviennent en moyenne plus tard aujourd'hui. Ce document illustre les représentations sociales attachées à la position dans le cycle de vie et le fait qu'elles sont situées historiquement.]

d) <u>Une différenciation de stratification selon le sexe</u>

Document 10. Hommes et femmes dans l'espace social

▲ Le « *manspreading* » désigne la manière de s'asseoir les jambes très écartées dans les transports publics (*Oxford English dictionary*).

QUESTIONS 1 à 3 à résoudre oralement

Q1. Décrivez les attitudes des personnes sur la photographie.
Sur cette photographie, un homme est assis dans les transports en commun au milieu de deux femmes. Il écarte largement les jambes et les coudes tandis que celles-ci les croisent ou les tiennent serrées. La femme située à sa droite semble gênée par son comportement mais il ne s'en aperçoit pas.
Q2. En quoi ces attitudes traduisent-elles un rapport inégal des hommes et des femmes à l'espace public ?Cette photographie illustre une différence d'attitude générale entre hommes et femmes dans l'espace public : les premiers tendent à prendre de la place, souvent au détriment des secondes qui, elles, se font discrètes.
Q3. Selon vous, par quel processus peut-on expliquer ces attitudes différenciées ?
Ces attitudes différenciées peuvent en partie être liée au processus de **socialisation différentielle** entre femmes et hommes : les premières apprennent dès l'enfance à se soucier des autres tandis que les garçons sont incités à s'exprimer, s'affirmer, y compris à travers leur corps.
Q4 – D'après vos connaissances de 2nde, pourquoi peut-on dire que le sexe des individus est un facteur hiérarchisant de la société française ?
Le **sexe est donc bien un outil de stratification sociale de l'espace social**, car il conduit à **catégoriser la population en deux groupes (femmes et hommes) qui vont occuper des positions sociales inégales et inégalement valorisées, les femmes se retrouvant au bas de la hiérarchie ainsi créée.**

Document 11. Les inégalités de sexe
L'émancipation des femmes est une réalité depuis la Seconde Guerre Mondiale, notamment grâce à la conquête des droits (en France, le droit de vote est acquis en 1944 ; celui de travailler et d'ouvrir en compte en banque sans l'accord de son mari ne date que de 1965…). Mais beaucoup d'inégalités persistent que ce soit dans l'emploi, la sphère domestique ou en politique (…). Sur le plan professionnel, les femmes travaillent plus que dans les années 1960 mais elles continuent à être moins nombreuses que les hommes sur le marché du travail. Elles sont aussi beaucoup plus souvent touchées par le chômage, la précarité, et le sous-emploi.
En 2013, 30,6% des femmes françaises sont à temps partiel (contre seulement 7% des hommes), alors qu'un tiers d'entre elles souhaiteraient travailler davantage. Quant à l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, il s'est réduit dans les années 1970 et 1980 mais il stagne depuis les années 1990. Dans la sphère familiale, le déséquilibre de la répartition des tâches, qui s'est réduit dans les dernières décennies, s'aggrave néanmoins à chaque nouvelle naissance. C'est l'un des facteurs qui expliquent le « plafond de verre » empêchant de nombreuses femmes d'accéder à des postes élevés dans la hiérarchie professionnelle. Enfin, si les femmes jouent un rôle important dans la vie politique (notamment depuis la loi sur la parité en 2000) elles sont encore sous-représentées au sénat et à l'assemblée nationale.
Source : Alain Beitone et alii, Economie, sociologie et histoire du monde contemporain, Armand Colin, 2ème éd, p262

Q1. A quoi renvoie la notion de sexe et de genre ?

Sexe	*	• Désigne la dimension sociale des rôles associés aux individus de sexe féminin et masculin.
Genre	*	• Terme renvoyant à des différences biologiques entre les hommes et les femmes.

Q2. Donnez des exemples de tâches attribuées aux hommes et aux femmes dans la vie domestique.
Dans la vie domestique : s'occuper des enfants/ tâches domestiques = tâches « féminines », les femmes y consacrent ainsi en moyenne plus de temps que les hommes ce qui réduit d'autant plus leur disponibilité professionnelle.

➔ **Inégalités dans la sphère domestique et familiale entre hommes et femmes.**

Q3. Quelles répercussions ont ces inégalités domestiques et familiales dans la vie professionnelle ?
Ainsi, dans la vie professionnelle, les métiers relevant du soin à la personne (enfants/personnes vulnérables et/ou âgées) sont très largement féminisés. Les femmes y sont très fortement surreprésentées (emplois d'assistantes maternelles, aide à domicile, sage-femme, femme de ménage, secrétaires ou de caissières de supermarché).
Ainsi, les femmes subissent de fortes **inégalités homme/femme sur le marché du travail symbolisées dans** une forte « **ségrégation sexuelle des métiers** ».
De même, si elles sont accès à l'emploi, on constate qu'elles ont un moindre accès à des emplois stables, à temps plein et à haute responsabilité.
En effet, les femmes restent **minoritaires aux positions les plus élevées d'une branche professionnelle** (comme les chefs d'entreprise, responsables politiques), malgré une féminisation importante des CPIS et le fait qu'en moyenne, les femmes sont plus diplômées que les hommes.
Elles se heurtent à ce que les sociologues appellent le « **plafond de verre** » (invisible).

P**lafond de verre** = situation où les femmes ne parviennent que très rarement à se hisser dans les sphères dirigeantes.

Q4. Comment cette ségrégation sexuée se reflète-t-elle sur la hiérarchie sociale ?
Cette opposition hommes-femmes attribue une valeur différente, hiérarchisée, au masculin et au féminin. Ainsi, la force, le pouvoir, la sphère publique, l'homme politique… sont du côté du masculin et considérés comme un statut « supérieur » (en haut de la hiérarchie), tandis que la faiblesse, la sphère domestique, la cuisine, les soins aux autres, le ménage… sont considérés comme féminin et « inférieur » (en bas de l'échelle).
Ainsi, le groupe des femmes a intérêt à faire évoluer ce système par des mobilisations tandis que celui des hommes à intérêt à le maintenir.
Le fait d'être une femme est un critère la poussant au bas de la hiérarchie ainsi créée.

➔ Le **sexe est donc également un critère/outil de hiérarchisation sociale.**

Q5. Qu'en est-il des inégalités homme/femme dans la sphère politique ?
Si sous l'effet de l'évolution de la législation, certaines inégalités entre les hommes et les femmes ont disparu ou se sont atténuées (accès au droit de vote, accès à l'emploi…) cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait plus d'inégalités entre les sexes en politiques.
Exemples d'évolution en faveur des femmes : ***la loi sur la parité homme/femme de 2012*** *qui n'a pas évité la sous-représentation des femmes au Parlement (38% de femmes députées en 2017) ; pourtant : sous-représentation des femmes au Parlement (38% de femmes députées en 2017) malgré la loi sur la parité en politique de 2012.*

[Remarque (pour le professeur) : les femmes ont longtemps été plus touchées par le chômage que les hommes. Mais le taux de chômage des hommes et des femmes s'est égalisé depuis la crise de 2008 car les secteurs les plus durement touchés, qui ont le plus perdu d'emplois, sont très masculins (industrie).]

e) <u>Une différenciation de stratification selon le lieu de résidence</u>

Document 12.

De l'inégalité sociale à l'inégalité spatiale

La question de l'inégalité spatiale tend [...] à prendre le pas sur celle de l'inégalité sociale. [...] Les « pauvres », depuis des siècles, étaient des gens qui travaillaient pour les propriétaires du sol ou du capital. [...] Les pauvres aujourd'hui, et c'est un fait nouveau à l'échelle séculaire, sont désormais, en France, pour l'essentiel les exclus du travail et des luttes sociales. La question cruciale n'est plus tant désormais de savoir ce qu'ils font, que là où ils sont. L'enjeu social tend à se réduire à un enjeu local : la Seine-Saint-Denis, les Minguettes, la Corse, le Bassin Minier… le marquage territorial se substituant à l'appartenance de classe, c'est-à-dire à la position dans la production. L'énergie n'est plus dans le rapport de force et le choc des intérêts du travail et du capital, adversaires indissociablement liés, mais dans l'évitement spatial. [...] Le conflit entre le pauvre et le riche ne se règle plus aujourd'hui, une bonne fois, sur le terrain social, il s'enlise désormais par la mise à distance, au sens propre, des protagonistes. [...]
Pour aller vite, les inégalités entre les grands territoires se réduisent du fait de mécanismes macro-économiques (et notamment des puissants dispositifs de redistribution publique et privée du revenu sur le territoire), alors que celles qui se développent au niveau infraurbain tiennent plutôt à des mécanismes microsociaux. Quand l'État et la sécurité sociale raccommodent les grandes pièces du territoire en mobilisant des dépenses équivalentes à plus de 50% du PIB (et donc à plus de 70% du revenu des ménages français), les comportements ségrégatifs des ménages — souvent relayés par leurs élus locaux — le mitent finement.

Laurent Davezies, « De la question sociale à la question spatiale », *Lien social et Politiques*, n° 52, 2004

Q1. Pourquoi le critère territorial tend-il à se substituer à l'appartenance de classe ?
Le "**marquage territorial**" désigne le fait de stigmatiser un territoire ou un quartier défavorisé (ex du 93), ou au contraire de désigner un quartier privilégié (ex Neuilly).
Ce marquage territorial tend à remplacer l'appartenance de classe car la question sociale se spatialise de plus en plus : la position spatiale traduit la position sociale.
Les conflits de classe s'étant amoindris en raison de l'affaiblissement de la conscience de classe et des capacités de mobilisations de ces dernières, les conflits de classes se jouent sur le territoire.

Q2. Qu'est-ce que la ségrégation spatiale ?

La **ségrégation spatiale** peut-être définie comme un processus de séparation et de mise à l'écart d'individus ou de groupes sociaux spécifiques.

Elle est le résultat de stratégies des ménages, des entreprises et des élus locaux et contribue au développement d'inégalités spatiales à l'intérieur des villes.

Les groupes sociaux ne se répartissent pas au hasard dans l'espace social. Ainsi, les privilégiés cherchent à éviter les populations défavorisées en fuyant leurs territoires et la mixité sociale et vont se concentrer dans les espaces urbains les plus favorisés, mieux dotés en ressources publiques (justice, police) et privées.

Par exemple : les espaces verts, les équipements sportifs y sont plus nombreux, ces espaces sont mieux desservis en transport.

Du lieu de résidence dépendent aussi les choix d'une "bonne" école et contournement de la carte scolaire ... .

Synthèse : Le **lieu de résidence** (quartier défavorisé/quartier résidentiel, urbain/rural) traduit la position sociale d'un individu ou d'un groupe. Il entraîne un « **marquage territorial** » cad la stigmatisation d'un territoire (ex. quartiers défavorisés du 93 et privilégiés de Neuilly). Les conflits de classes se jouent sur le territoire. Par ex. une grande partie des habitants de certains quartiers « défavorisés » cumulent les handicaps (population peu diplômée/faible accès à l'emploi/faibles revenus/logements précaires…). De plus, selon le lieu de résidence, l'accès au transport, à la culture, aux écoles est inégal. Cette inégalité peut engendrer d'autres formes d'inégalités.

Les stratégies de séparation et de mise à l'écart d'individus ou de groupes sociaux spécifiques de la part des ménages, des entreprises et des élus locaux, conduisent à une **ségrégation spatiale** qui contribue au développement d'inégalités spatiales à l'intérieur des villes. C'est pourquoi le lieu de résidence est bien un facteur de stratification sociale.

[POUR LE PROFESSEUR f) Une différenciation de stratification selon l'origine ethnique

Document .Origine ethnique et embauche

Campagne mrap, 2001 © Charb.

Afin de mesurer les risques discriminatoires liés à « l'origine », les recrutements d'une quarantaine de grandes entreprises ont été testés entre avril et juillet 2016. Il s'agissait de répondre à des offres d'emploi, en proposant à chaque fois deux candidatures rigoureusement équivalentes au niveau de leurs compétences professionnelles et qui ne variaient qu'en raison de l'origine évoquée par la consonance de leurs noms et prénoms. […] Les résultats globaux montrent que les recruteurs ont été plus souvent intéressés par les candidatures « hexagonales » que par les candidatures « maghrébines » : le taux de réponses positives est respectivement de 47 % et 36 % des candidatures envoyées, soit un écart moyen de 11 points. Cet écart significatif de traitement selon « l'origine » du candidat se retrouve pour les hommes comme pour les femmes et pour les postes d'employés comme de managers.

« Discrimination à l'embauche selon "l'origine" : que nous apprend le testing auprès de grandes entreprises ? », DARES, Analyses n° 076, décembre 2016.

A compétences et expériences équivalentes, les recruteurs sont plus souvent intéressés par les candidatures « hexagonales » que par les candidatures « maghrébines ».**]**

Chacun de ces critères induit une différence entre les individus qui se traduit par une distribution inégale des ressources.

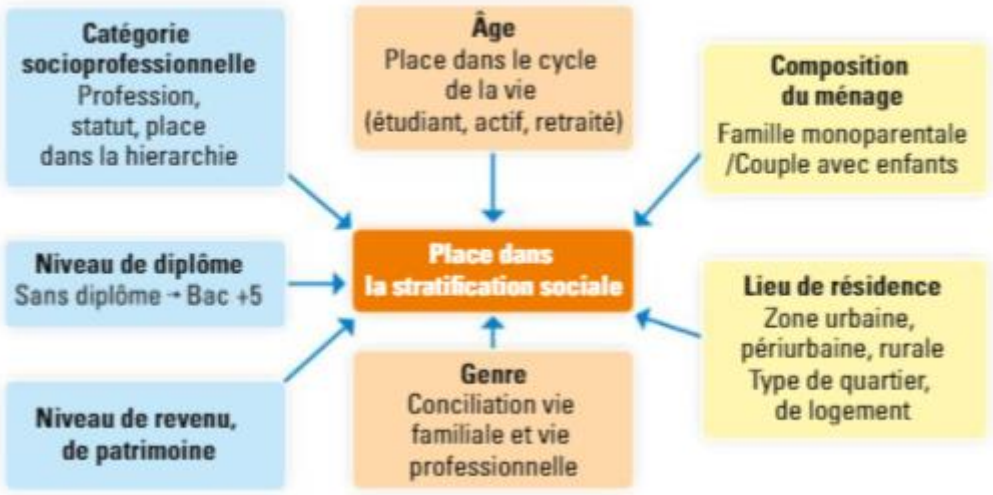

Ainsi, ces différents facteurs (et leurs éventuelles combinaisons) permettent de mieux identifier les personnes qui **cumulent les handicaps** et celles qui cumulent les **avantages** en rendant compte des **inégalités économiques et sociales** que ces personnes subissent. Aussi, la **pluralité de ces critères économiques et sociaux de stratification sociale, rend complexe l'établissement d'une hiérarchie unique.**

Transition : *Après avoir défini le concept d'inégalité, nous avons étudié les différents facteurs qui permettent de rendre compte des inégalités économiques et sociales, ce qui nous a permis d'analyser la façon dont nos sociétés sont structurées et hiérarchisées cad stratifiées.*
Nous allons maintenant nous intéresser à l'évolution de la structure socioprofessionnelle cad à l'évolution de la nomenclature des PCS. Nous allons donc étudier de façon plus approfondie l'un des facteurs étudiés dans la 1ère partie en analysant quelles ont été les mutations de la structure socioprofessionnelle française depuis 1950.

II. LES PRINCIPALES EVOLUTIONS DE LA STRUCTURE SOCIOPROFESSIONNELLE EN FRANCE

Objectif *: Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).*
Concepts principaux : *Salarisation, Tertiarisation, Elévation du niveau de qualification, Féminisation des emplois*

Quelles sont les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle ? - YouTube

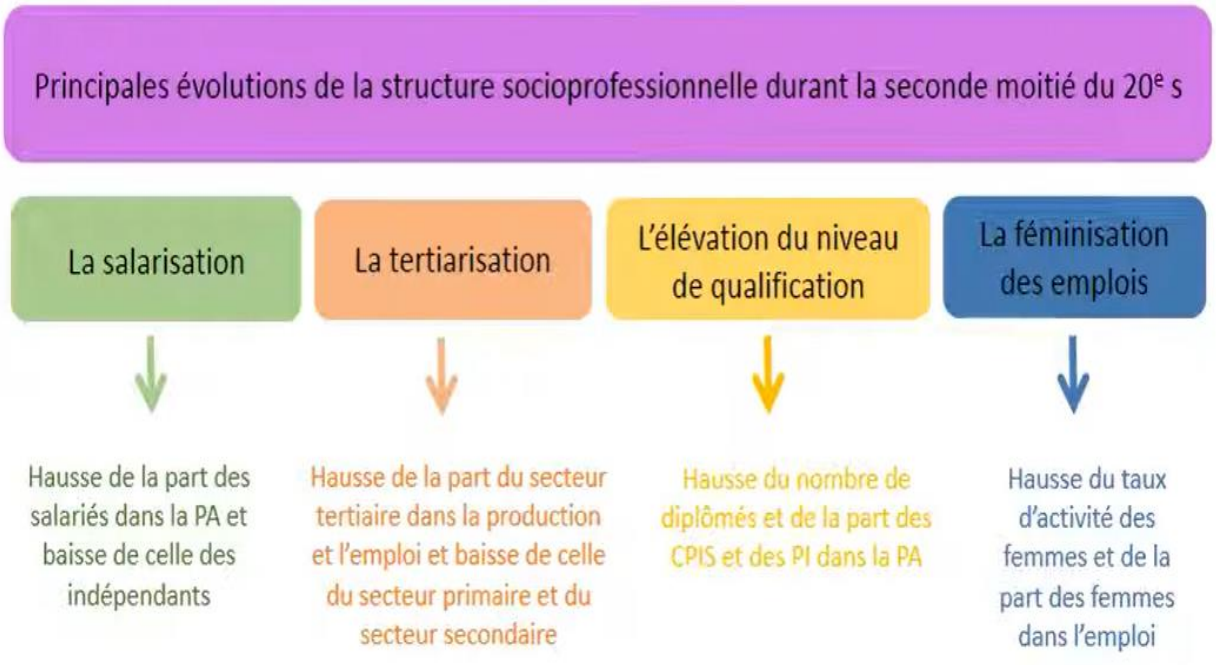

Source : site ses versailles cours inversés

A) LA PROGRESSION DU SALARIAT

Document 13. La salarisation de l'emploi

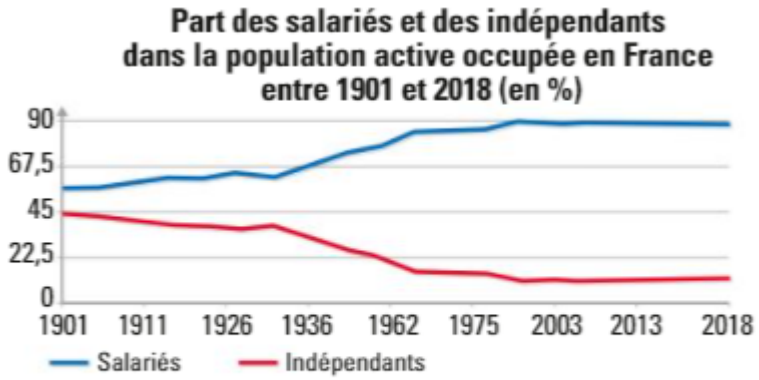

O. Marchand, C.Thélot, *Le travail en France*, 1998. TEF et Insee, *Enquête emploi*, 2019.

Q1. Qu'est-ce qui caractérise les emplois avant la Révolution Industrielle ?
Il existait une grande diversité d'emplois non-salariés.

Q2. Rappelez la différence entre les indépendants et les salariés.
Le travail salarié repose sur un contrat de travail signé avec l'employeur et se place dans une relation de subordination.
Pour le travail indépendant, l'individu est son propre patron et son revenu varie en fonction de son activité.

Q3. A quelle époque le salariat s'impose-t-il comme forme d'emploi dominante ?
Dans la seconde partie du XXe siècle.

Q4. Donnez des exemples de règlementation qui encadrent le salariat qui ont pu contribuer à sa hausse.
L'interdiction du travail des enfants, le salaire minimum, les congés payés, la durée hebdomadaire maximale.

Q5. A l'aide des réponses précédentes, proposez une définition de « salarisation de l'emploi ».
Salarisation = hausse de la part des salariés dans la population active et baisse de celle des indépendants.

Q6. A combien s'élève aujourd'hui le taux de salarisation de l'emploi ? Que signifie ce chiffre ?
Aujourd'hui, la part de l'emploi salarié dans l'emploi total est d'environ 90 % avec de la hausse du salariat et une baisse des indépendants.
En effet, entre 1970 et 2020, la part de l'emploi salarié dans l'emploi total a augmenté, passant de 80% à 90%, avec hausse du salariat et baisse des indépendants. + 10 points de % en 50 ans

Q7. Quelles sont les causes de la salarisation ?

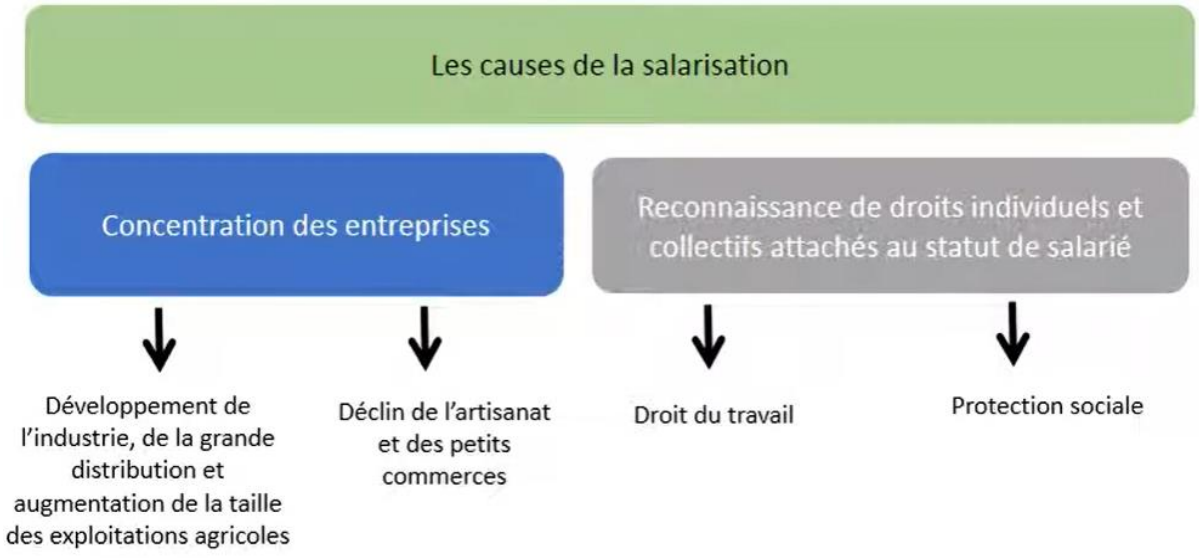

Source : site ses versailles cours inversés

B) LA TERTIARISATION DE L'ECONOMIE

Document 14. La tertiarisation ou l'essor d'une société de services

Répartition des emplois par grands secteurs d'activités en France en 1954, 1975 et 2018 (en %)

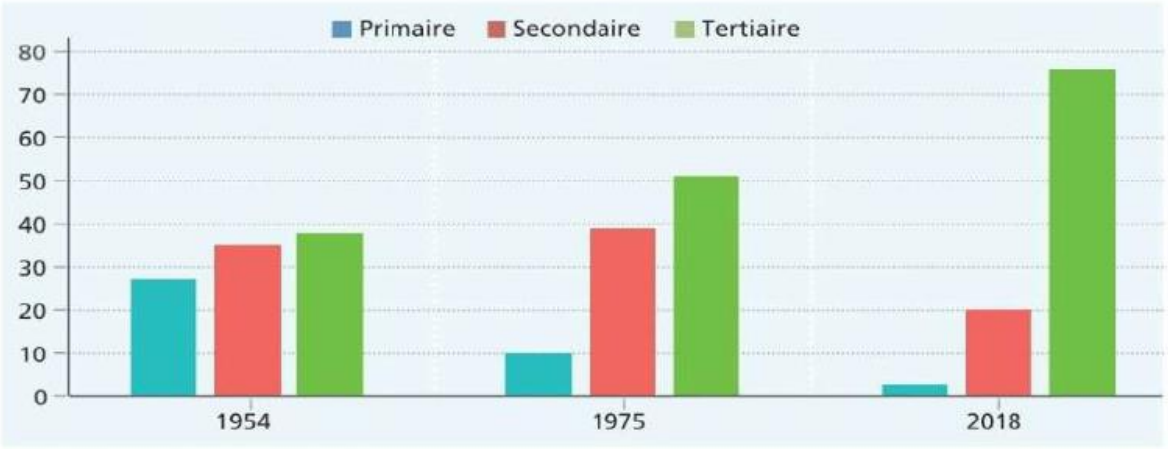

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, Tableaux de l'économie française, 2018 ; Données du recensement pour 1954 et 1975.

Q1. Quels sont les 3 grands secteurs de l'économie ? Comment les distingue-t-on ?
Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont les trois grands secteurs de l'économie.
Le secteur primaire concerne l'exploitation des ressources naturelles.
Le secteur secondaire concerne l'industrie et la transformation des matières premières.
Le secteur tertiaire concerne les services.

Source : site ses versailles cours inversés

Q2. Classez ces métiers dans le secteur qui correspond : pêcheur, mécanicien, professeur, grutier, agent immobilier, ouvrier du bâtiment, policier, coiffeur apiculteur, banquier, maçon.

Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Pêcheur ; apiculteur.	Grutier ; ouvrier du bâtiment ; maçon ; mécanicien.	Professeur ; agent immobilier ; policier ; coiffeur ; banquier.

Q3. Quelle était la part du secteur tertiaire en 1954 ? en 1975 ? en 2018 ?
En 1954, le secteur tertiaire représentait 38 % de l'ensemble de l'activité, il représentait plus de 50 % de celle-ci en 1975 et près de 75 % en 2018.
Q4. Quelle est l'évolution de la part des secteurs primaire et secondaire entre 1954 et 2018 ? Concluez.

Entre 1954 et 2018, la part du secteur primaire dans l'ensemble de l'activité a diminué de plus de 25 points de % passant de 27% à 2% [Calcul en TV également possible bien que peu simple au baccalauréat : (2– 27) /27) x 100 = 92,5%), tandis que la part du secteur secondaire a diminué de 13 points de % [soit en TV d'un peu moins de 40 % ((20 – 33) /33) x 100)].
On assiste donc à **une très forte baisse du nombre d'agriculteurs** (fin du monde paysan) et donc du secteur primaire, une **baisse du nombre d'ouvriers = baisse du secteur secondaire**.

Document 15. Evolution de la structure professionnelle (Données en %)

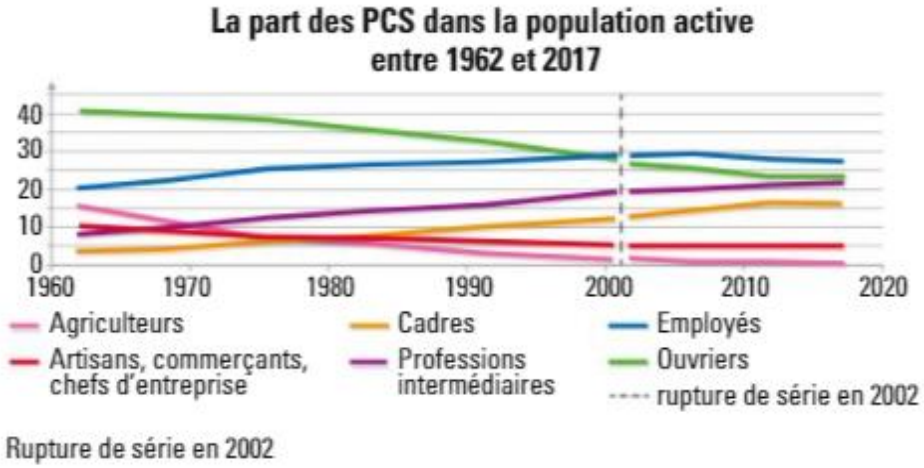

L. Chauvel, A. Lambert, D. Merllié, F. Milewski, *Les mutations de la société française*, La Découverte, 2019.

Q5. A quel phénomène assiste-t-on ? Définissez le
On assiste au phénomène de tertiarisation de l'économie.
Tertiarisation de l'activité = hausse de la part du secteur tertiaire dans la production et l'emploi et baisse de celle du secteur primaire et du secteur secondaire.

- ➔ Déclin des secteurs primaire et secondaire : baisse des AE, ACCE, Ouvriers
- ➔ Essor du secteur tertiaire : hausse des CPIS et Employés (domaines de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive et services particuliers).

Illustrations :
Entre 1962 et 2020 :
la part des ouvriers dans la population active passe de 40% à 25%.
La part des ACCE passe de 10% à 5% des actifs.
Celle des AE de 15% des actifs à moins de 2% aujourd'hui. Les AE ont connu la baisse la plus marquée avec une part divisée par 7,5 !
A l'inverse, la part des employés dans la population active passe de 20 à 27%.
Celle des PI : de 8 à 21% et des CPIS de 4 à 15% (évolution la plus forte avec une part multipliée par 3,8).

Q6. Quelles sont les raisons du phénomène de tertiarisation ?
Le phénomène de tertiarisation s'explique de plusieurs façons :

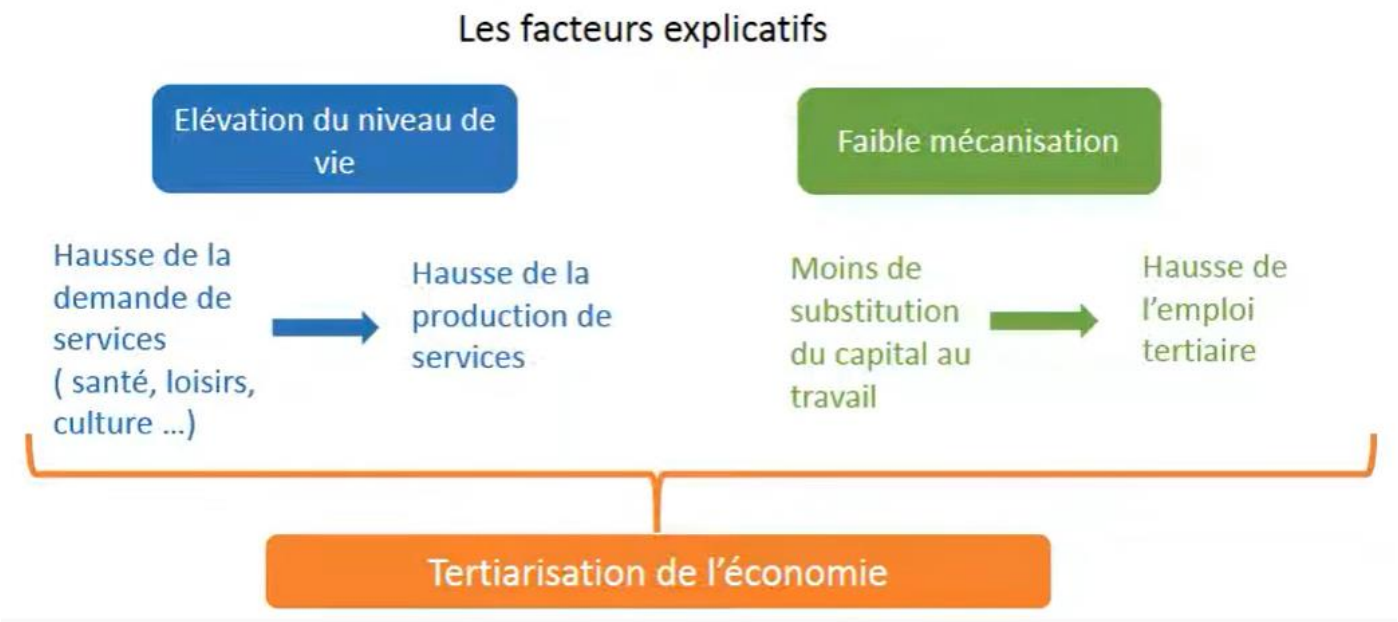

Source : site ses versailles cours inversés

Enfin, depuis les années 1980, beaucoup d'entreprises sous-traitent leur production dans les pays du sud (délocalisation donc fermeture d'usines = désindustrialisation).

C) ELEVATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION

Document 16. Une hausse du niveau de qualification

La structure de l'économie est favorable aux personnels qualifiés, la France étant spécialisé dans les services à fort contenu cognitif1, qu'ils soient marchands (conseil, recherche et développement, finance) ou pas (santé, éducation, notamment), et dans des industries ou services très technologiques (pharmacie, aéronautique, télécommunication). […] Cette augmentation générale de la qualification traduit une évolution économique et technologique favorisant la complexité des tâches. La standardisation des processus de production et leur automatisation croissante […] ont déplacé la valeur ajoutée des biens et des services des fonctions de fabrication à celles de conception (innovation, produit, R&D) et de mise en valeur auprès des clients (markéting, publicité, distribution). […] Le progrès technologique est favorable aux tâches cognitives et non routinières.

Cécile Jolly, « L'expansion des métiers qualifiés », Alternatives économiques, janv. 2016

1 **Cognitif** : Qui est lié au processus d'acquisition des connaissances.

Q1. Reliez chaque concept à sa définition.

Qualification	*	* Hausse du nombre de diplômés et de la part de CPIS et PI dans la population active.
Elévation du niveau de qualification	*	* Savoirs et savoir-faire acquis par la formation diplômante et l'expérience professionnelle.

Q2. Quels facteurs sont à l'origine de cette hausse du niveau des qualifications en France ?

Source : site ses versailles cours inversés

Q3. Pourquoi la structure de l'économie en France est-elle favorable aux personnels qualifiés ?

En France, la structure de l'économie est favorable aux personnels qualifiés car la France est spécialisée dans des productions à « fort contenu cognitif », c'est-à-dire qui nécessitent l'acquisition de savoirs spécifiques, certifiées par des diplômes de l'enseignement supérieur.

Cette forte demande de travailleurs qualifiés est due au progrès technique qui a entraîné une automatisation croissante des processus de production, ainsi qu'une forte hausse de la productivité. (Cela a entraîné une diminution des besoins en main-d'œuvre dans le secteur industriel (fonctions de production). Ce phénomène s'est accompagné d'une hausse des besoins en main-d'œuvre dans les fonctions de conception et de mise en valeur des produits, qui correspondent à des emplois qualifiés (métier de technicien, de cadres)).

DEVOIR-MAISON

Document. Age et diplôme

Diplôme le plus élevé selon l'âge en 2016 (en %)

	Ensemble	Dont 25 à 34 ans	Dont 55 à 64 ans
Sans diplôme, CEP, brevet des collèges	21,9	13,4	34,8
CAP, BEP	25,5	19,8	29,5
Baccalauréat	17,8	22,5	13,5
Bac + 2	14,3	14,9	10,3
Diplôme supérieur à bac + 2	20,2	28,9	11,7
Non déterminé	0,3	0,5	0,2
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Part de bacheliers ou plus	52,3	66,3	35,5
Part de diplômés du supérieur	34,5	43,8	22,0

Source : enquête Emploi, 2016, Tableaux de l'économie française, Insee, 2018.

Remarque :qualification = savoirs et savoir-faire acquis par la formation diplômante et l'expérience professionnelle. A ne pas confondre avec la qualification de l'emploi concerne les compétences exigées par l'employeur pour effectuer une tâche et occuper efficacement un emploi donné.

Q1. Faites une phrase avec la donnée entourée ?

Selon [la source], pour 14,3 % des personnes de 25 à 64 ans, le diplôme le plus élevé obtenu est bac + 2 (un diplôme correspondant à deux années d'études supérieures validées après le baccalauréat).

Q2. Quelle est l'évolution de la part de diplômés du supérieur entre les deux générations ? Quelle est l'évolution de la part des individus n'ayant aucun diplôme ou seulement le brevet entre les deux générations ? Que peut-on conclure ?

La part des diplômés du supérieur a quasiment doublé d'une génération à l'autre (43,8 % contre 22 %). La part de ceux qui n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges ou un CAP a fortement baissé entre les deux générations, passant de 34,8 % à 13,4 %.

Q3. Selon vous, comment peut-on expliquer cette évolution ?

Cette évolution s'explique par la volonté de rendre l'école accessible à tous, d'un accès plus large aux études supérieures, et d'une importance croissante des diplômes dans le monde du travail.

D) ELEVATION DU NIVEAU DE FEMINISATION DES EMPLOIS

Documents 17a. Elévation de la féminisation des emplois

Emploi, selon le sexe, en France, en 1960 et 2017
(en millions)

En millions	1960	2017	Variation
Hommes	13,0	13,5	0,5
Femmes	6,8	12,7	5,9
Total	19,8	26,2	6,4

Document 17b.

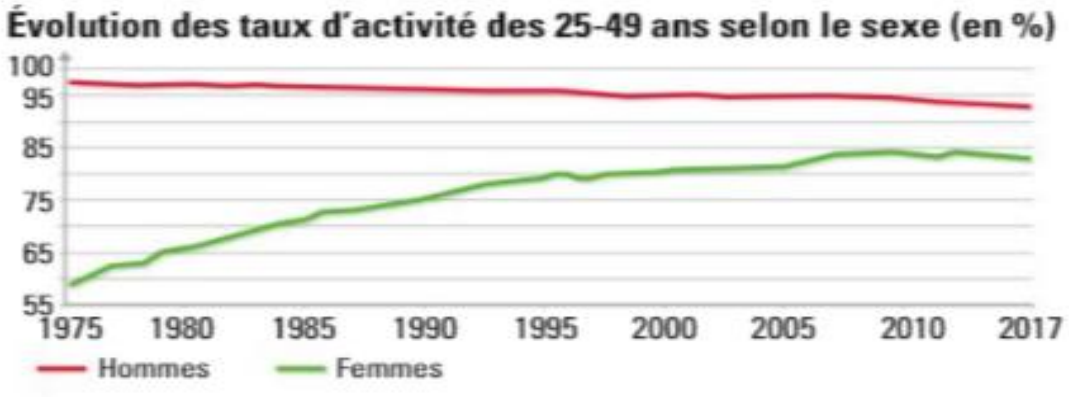

Insee, *Tableaux de l'économie française*, 2019.

Q1. Qu'appelle-t-on la « féminisation des emplois » ? Proposez une définition.
Féminisation de l'emploi = hausse du taux d'activité des femmes et de la part des femmes dans l'emploi

Q2. Calculez le taux de variation de l'emploi des femmes entre 1960 et 2017, puis celui des hommes au cours de la même période (doc 17a). Qu'en concluez-vous ?
Entre 1960 et 2017, le taux de variation de l'emploi des femmes est de 86,76 % ; celui des hommes est de 3,85 %. On peut en conclure que l'emploi des femmes a beaucoup plus progressé sur cette période, ce qui invalide ces hypothèses.

Q3. Cette évolution s'est-elle faite au détriment de l'emploi des hommes sur la même période ?
Non, les emplois des femmes ne se sont pas substitués à ceux des hommes puisque leur taux d'emploi a progressé sur cette période.

Q4. Quelles informations tirez-vous du document 17b ?
Entre 1975 et 2017 : baisse du taux d'activité des hommes de 97% à 93% (car allongement de la durée des études et de baisse de l'âge de la retraite jusqu'au 1990's).
A l'inverse : hausse de la part des femmes actives dans l'ensemble des femmes en âge de travailler de 59 à 83%.
Remarque : les femmes ne se sont pas « mises à travailler » car elles ont toujours travaillé mais leur activité n'était pas forcément reconnue notamment quand elles travaillaient avec leur mari indépendant (commerçants, agriculteurs). C'est + un changement de statut, en général salarié, qu'une mise au travail.

Q5. Quels sont les facteurs explicatifs de la féminisation de l'emploi ?

Source : site ses versailles cours inversés

Remarque : les femmes ne se sont pas « mises à travailler » car elles ont toujours travaillé mais leur activité n'était pas forcément reconnue notamment quand elles travaillaient avec leur mari indépendant (commerçants, agriculteurs). C'est + un changement de statut, en général salarié, qu'une mise au travail.
Féminisation de l'emploi car besoin de main d'œuvre de la part du monde économique et volonté d'une plus grande indépendance des femmes vis-à-vis de leur conjoint et des hommes en général.
Certains chercheurs expliquent que tout au long du 19ème siècle et dans la première moitié du 20ème siècle, les chiffres issus du recensement sont sous-évalués. Par exemple, Sylvie Schweitzer parle de « cécité statistique » pour caractériser la sous-évaluation statistique dont aurait été victime le travail féminin « L'immense majorité des femmes épouses qui travaillent avec leur conjoint à la ferme, à l'atelier, à la boutique échappe au dénombrement. (…) Tout au long du 19ème siècle et de la première moitié du 20ème siècle, une part importante des femmes actives est largement négligée dans les statistiques officielles puisque le travail non salarié reste la règle, donnant l'expression d'une croissance explosive du travail féminin dans les années 1960, là où on assiste plutôt à sa redéfinition sociale faite de visibilité, de rémunération et d'autonomie juridique qui favorise en partie sa croissance dans les statistiques. (…) D'une activité invisible et niée socialement, l'activité professionnelle des femmes est devenue une norme reconnue. » M. Buscatto « Sociologie du genre ».

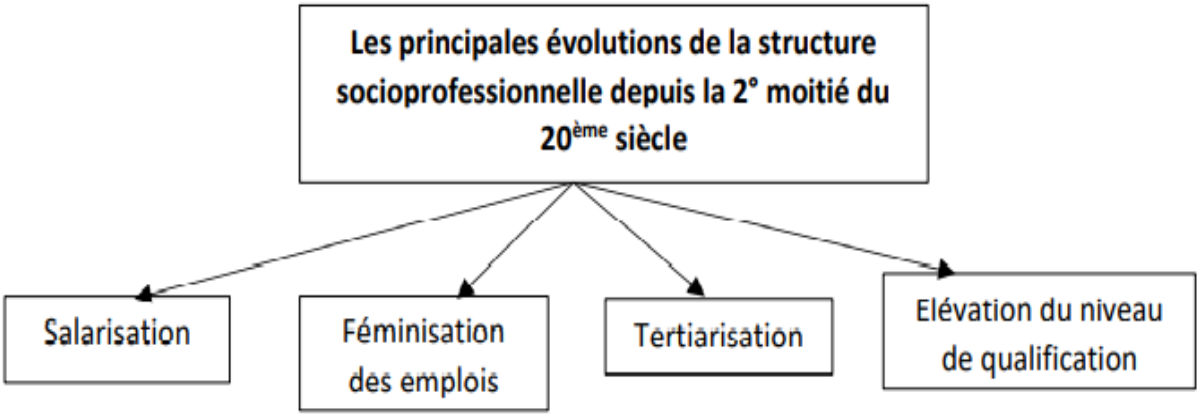

***Transition** : Après avoir défini le concept d'inégalité et distingué les inégalités économiques des inégalités sociales, nous avons identifié les facteurs qui permettent de rendre compte de la stratification sociale. Puis nous avons étudié les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle : salarisation, tertiarisation, féminisation, et hausse du niveau de qualification.*
Nous allons voir dans cette 3ème partie, les modèles fondateurs de Marx et Weber en termes d'analyse de la structure sociale.

III. LES THEORIES DES CLASSES ET DE LA STRATIFICATION SOCIALE DANS LA TRADITION SOCIOLOGIQUE : L'APPROCHE DE MARX ET DE WEBER

Objectif :*Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber)*
Concepts principaux : *: Classe sociale, Lutte des classes, Classe en soi, Classe pour soi* ***Concepts complémentaires*** *: Plus-value, Bipolarisation, Groupe de statut, Parti*

Acquis de Première : *La société est composée d'un grand nombre de sous-ensembles que vous avez étudié l'année dernière. Comment s'appellent-t-ils ?* → Des groupes sociaux (ex. PCS)
Nous allons approfondir la réflexion entamée l'année dernière en analysant comment ces différents groupes sociaux sont différenciés et hiérarchisés, et comment ils peuvent entrer en conflit.
Dans le prolongement du programme de première, les différents concepts de classes ou de strates seront présentés comme des types spécifiques de groupes sociaux.

Le débat qui va nous intéresser oppose deux auteurs allemands, Marx à Weber (même si Weber, qui écrit après Marx, se défend d'avoir voulu être l'anti-Marx)

A) LA CONCEPTION REALISTE ET UNIDIMENSIONNELLE DES CLASSES SOCIALES DE KARL MARX

Karl Marx (1818-1883)

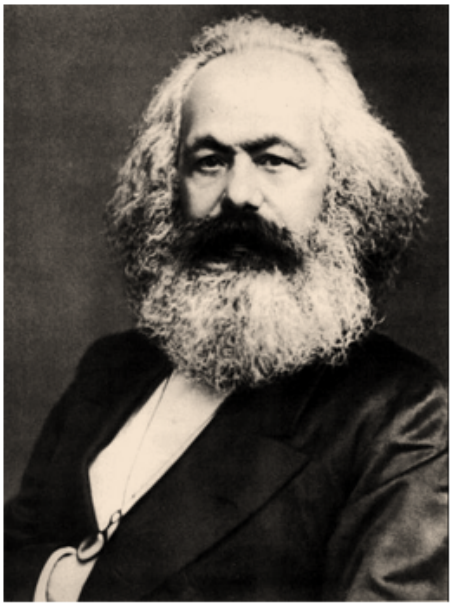

- Historien, journaliste, philosophe, économiste, sociologue, essayiste, théoricien de la révolution, socialiste et communiste allemand.
- Il est connu pour sa conception matérialiste de l'histoire, sa description des rouages du capitalisme, et pour son activité révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier. Il a notamment participé à l'Association internationale des travailleurs.
- L'ensemble des courants de pensée inspirés des travaux de Marx est désigné sous le nom de marxisme.
- Il a eu une grande influence sur le développement ultérieur de la sociologie. Ses travaux ont influencé de façon considérable le XXe siècle, au cours duquel de nombreux mouvements révolutionnaires se sont réclamés de sa pensée.

Document 18. Le concept de classes sociales chez Marx

L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de la lutte des classes. Dans les premières époques historiques, nous constatons presque partout une division hiérarchique de la société, une échelle graduée de positions sociales. Dans la Rome Antique, nous trouvons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens et des esclaves ; au Moyen Age, des seigneurs, des vassaux, des maîtres, des compagnons, des serfs ; et, dans chacune de ces classes, des gradations spéciales.

La société bourgeoise moderne [...] n'a pas aboli les antagonismes de classe. Elle n'a fait que substituer aux anciennes de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte. Cependant, le caractère distinctif de notre époque, de l'ère de la bourgeoisie, est d'avoir simplifié les antagonismes de classes. La société se divise de plus en plus en deux vastes grands camps opposés : la bourgeoisie et le prolétariat. [...]

Avec le développement de la bourgeoisie, c'est-à-dire du capital, se développe le prolétariat, la classe des ouvriers modernes qui ne vivent qu'à condition de trouver du travail [...], contraints de se vendre au jour le jour. [...]

L'industrie moderne a transformé le petit atelier de l'ancien patron patriarcal en la grande fabrique du bourgeois capitaliste. [...] La grande industrie agglomère dans un endroit une foule de gens inconnus les uns des autres. La concurrence les divise d'intérêts. [...] La domination du capital a créé à cette masse une situation commune, des intérêts communs. Ainsi, cette masse est déjà une classe vis-à-vis du capital, mais pas encore pour elle-même. Dans la lutte [...] cette masse se réunit, elle se constitue en classe pour elle-même. Les intérêts qu'elle défend deviennent des intérêts de classe.

Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, Editions des mille et une nuits, 1994 (1848) et Karl Marx, *Misère de la philosophie*, Gallimard, 1965 (1847)

Q1 : Qu'est-ce qui détermine l'appartenance à une classe sociale selon Marx ?

Marx définit les classes sociales à partir d'un **seul critère économique** : **la place occupée dans le processus de production**. Pour Marx, ce qui détermine la position sociale c'est la **place dans le système productif : est-on ou non propriétaire des moyens de production (du capital) ?**

Q2 : Quelles sont les deux principales classes sociales ?
Selon Marx, le système capitaliste repose sur le **salariat : le travail humain est transformé en marchandise vendue sur un marché.**
Dans ce système, Marx oppose ceux qui détiennent les moyens de production, cad le capital, que Marx appelle les **capitalistes (bourgeois, patrons)** à ceux qui ne détiennent que leur force de travail, que Marx nomme **prolétaires (ouvriers, salariés)**.

Remarque : à l'époque où Marx écrit, quasiment tous les salariés sont des ouvriers au sens de travailleurs manuels dans l'industrie.

Remarque : selon Marx, il existe plus de deux classes, mais il y a un processus de **polarisation** : processus qui conduit à l'élimination progressive de toutes les classes et fractions de classes autres que le prolétariat et la bourgeoisie.
Les classes intermédiaires (notamment la petite bourgeoisie = artisans et commerçants, propriétaires de leurs moyens de production, mais doivent travailler eux-mêmes pour valoriser leur capital, ils n'ont pas de salariés) « tombent dans le prolétariat », car ils ne peuvent lutter contre la concurrence de l'industrie capitaliste, donc ils vont devenir eux-mêmes des ouvriers.

Il n'y a donc que deux classes qui comptent réellement :
➔ bourgeoisie / capitalistes CONTRE classe ouvrière / prolétariat.

Q3 : Pourquoi ces classes sociales sont-elles en conflit ?
Dans l'analyse de Marx, les **rapports entre les classes sociales sont conflictuels car les différentes classes ont des intérêts qui divergent.**
Il y a une **domination des bourgeois sur les prolétaires** : on parle de **domination** quand il existe des rapports asymétriques de commandement et d'obéissance entre les individus. Or, les ouvriers sont des salariés ; leurs patrons, cad leurs supérieurs hiérarchiques au sein de l'entreprise, forment l'autre classe, la bourgeoisie.
Marx explique que les propriétaires des moyens de production **exploitent** les prolétaires car leur salaire n'est pas à la hauteur de la **valeur** de ce qu'ils produisent (les capitalistes extorquent une **plus-value** car la rémunération des ouvriers correspond à ce qui est nécessaire pour renouveler leur force de travail, mais les ouvriers produisent pour une valeur supérieure).

Q4 : Qu'est-ce que la lutte des classes ?
Ces deux classes ont donc des intérêts divergents et luttent pour les défendre. On appelle cela la **lutte des classes** = conflit entre les classes sociales antagoniques pour faire valoir leurs intérêts.
Ici le **conflit social** est très important.
Pour Marx, c'est **dans la lutte des classes que les membres d'une même classe sont capables de prendre conscience de leurs intérêts communs et donc de leur existence** : la lutte entre les classes sociales fait naître la **conscience de classe**, cad le sentiment partagé d'appartenir à telle ou telle classe.
Par la lutte des classe, ils se réunissent tous ensemble contre un ennemi commun.

Q5 : Quelle différence Marx fait-il entre « classe en soi » et « classe pour soi »?
Les membres d'une **classe en soi** ont des caractéristiques communes, partagent les mêmes conditions de vie, à partir de critères objectifs (liés à la place dans le processus de production), mais n'ont pas de sentiment d'appartenance commune.
On parlera de **classe pour soi** quand les membres du groupe ont conscience d'appartenir au même groupe, d'avoir des intérêts communs et donc e devoir les défendre.
Pour qu'on puisse véritablement qualifier de classe un groupe social, il faut qu'il y ait **classe en soi ET classe pour soi**, cad que les membres de ce groupe social aient **conscience d'appartenir à un groupe commun.**

Ainsi, la classe ouvrière s'est constituée comme une classe en soi et pour soi : mouvement ouvrier pour défendre intérêts du groupe.
En revanche, la paysannerie n'est qu'une classe en soi : Marx parle de sac de patates pour illustrer que ses membres ne forment pas une entité commune ayant conscience de son existence. Lire doc 1 p. 187

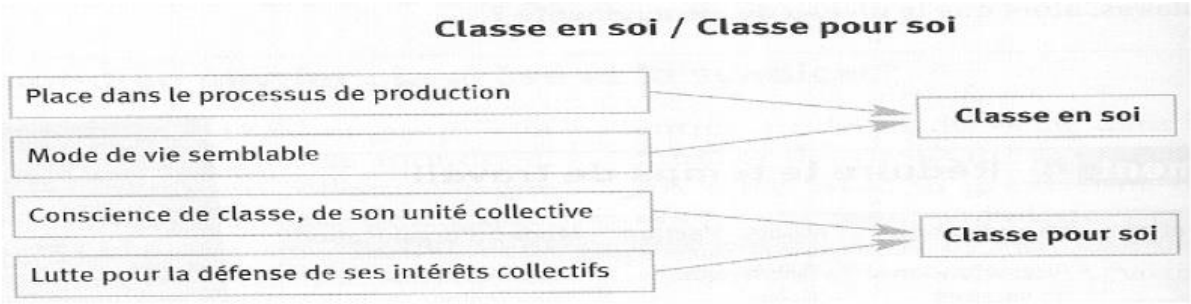

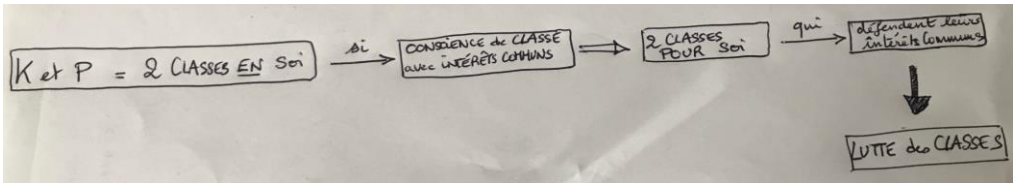

Conclusion :
Marx a :

- une **conception réaliste des classes sociales qui existent objectivement, réellement = elles ont une réalité propre indépendamment du regard du sociologue**
- **analyse unidimensionnelle avec 1 seul critère économique** = la **place occupée par les individus dans le processus de production. car :**
- les individus ont des **caractéristiques communes objectives**
- les individus d'une même classe ont des **intérêts en commun**
- ils ont un **sentiment d'appartenance = une conscience de classe**
- ils s'organisent pour **défendre leurs intérêts** contre une autre classe sociale = ils participent à la **lutte des classes.**
- Marx distingue **classe en soi et classe pour soi.**

Traditionnellement, on oppose cette conception à celle de Max Weber.

B) LA CONCEPTION NOMINALISTE ET PLURIDIMENSIONNELLE DE LA STRATIFICATION SOCIALE DE MAX WEBER

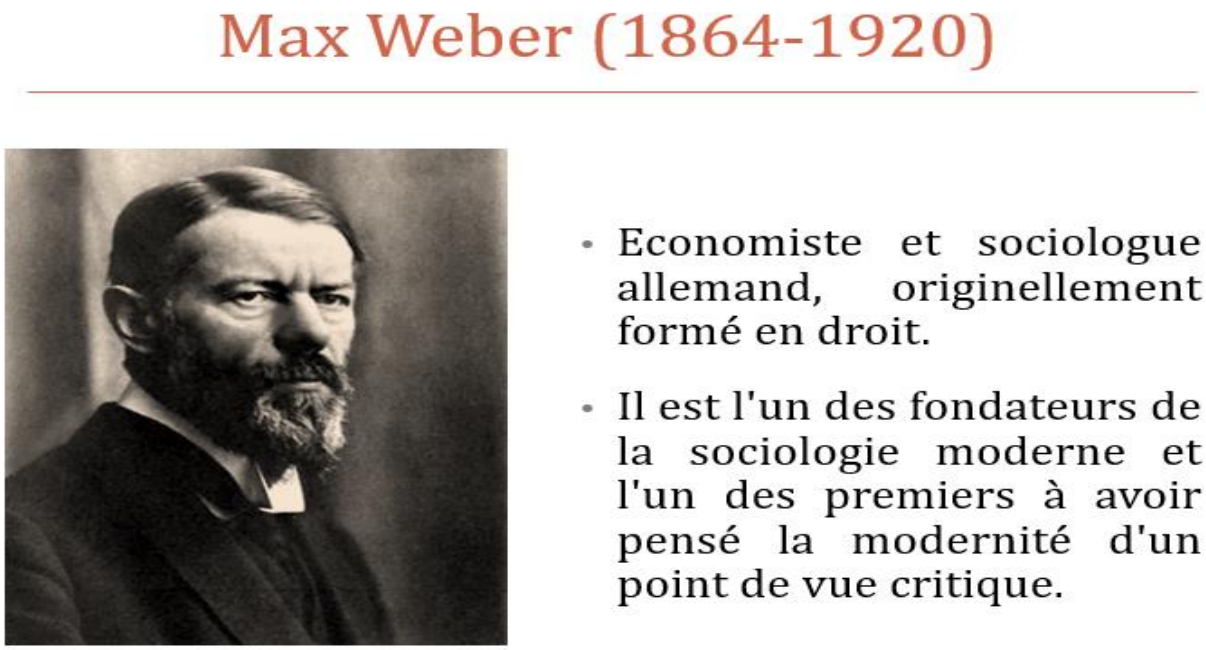

Document 19. L'analyse nominaliste de Max Weber

L'analyse de Max Weber est pluridimensionnelle. Il distingue :
- les classes, qui correspondent à l'ordre économique ;
- les groupes statutaires, qui correspondent à l'ordre social ;
- les partis, qui correspondent à l'ordre politique.

L'ordre économique est “le mode selon lequel les biens et les services sont distribués et utilisés”.

L'ordre social, “sphère de répartition de l'honneur”, est le mode selon lequel le prestige se distribue dans une communauté.

Quant à l'ordre politique, il peut être défini comme la compétition pour le contrôle de l'Etat. [...]

Max Weber donne une définition strictement économique de la situation de classe, en disant que c'est la chance caractéristique pour un individu d'accéder aux biens. Les individus, du fait de leur famille, de leur profession, [...] de la région où ils habitent ou de toute autre cause déterminante, ont des chances (au sens de possibilité) inégales, différentes, d'accéder aux biens. Ces différences définissent des situations de classe différentes.

Les classes ne sont par conséquent qu'une dimension de la stratification sociale même si Weber sous-entend qu'elles en sont la trame la plus importante dans les sociétés modernes. [...]

Des gens dont la situation est commune peuvent prendre conscience de cette situation et organiser une action commune. Les intérêts de classe peuvent n'entraîner aucune action commune, mais seulement ce que Weber appelle des actions de masse, simples résultats communs d'une même situation sans prise de conscience. Une action de classe, au contraire, répond au sentiment d'une communauté d'intérêts, elles est orientée vers une défense commune de ces intérêts.

A. Beitone et alii, *Sciences sociales*, Sirey, coll. Aide-mémoire, 4e édition, 2004

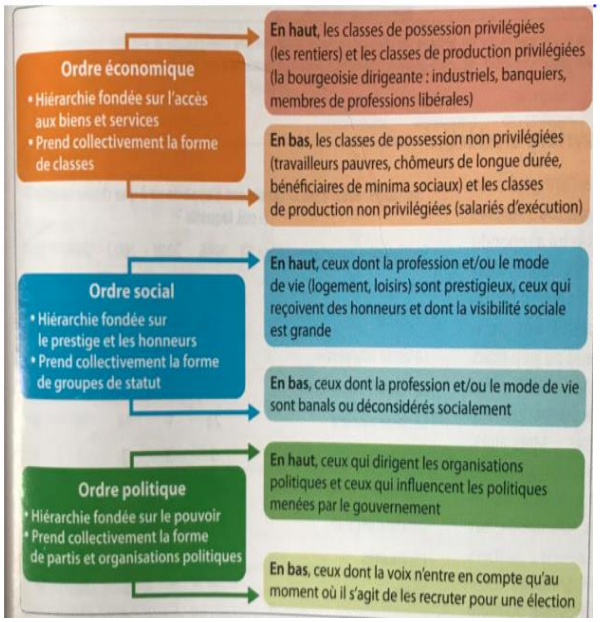

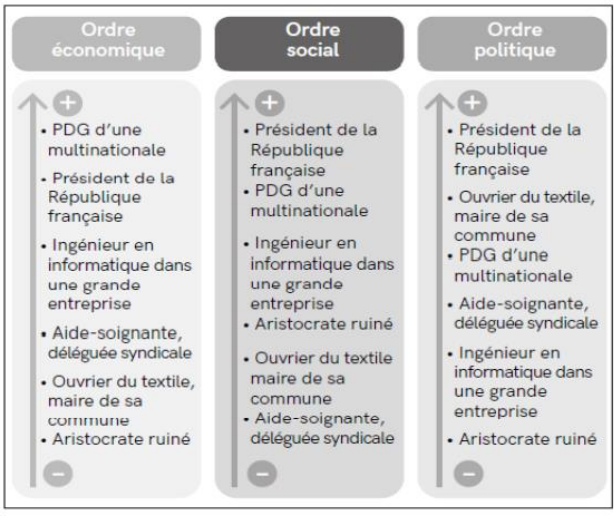

Q1 : Quels critères Max Weber retient-il pour classer les individus ?

Lire aussi doc 7 p 189

Weber étudie 3 critères différents pour décrire les positions sociales des individus.

- Selon un **critère économique,** il distingue des **classes**, qui regroupent des individus placés dans une même situation économique (définie de manière plus large que la seule place dans le processus de production, selon le revenu, le patrimoine, ce qu'il nomme l'accès aux biens…).
- Selon un **critère social**, il distingue des **groupes de statut**, qui regroupent des individus ayant un même degré de prestige social, associé à leur statut social. Il s'agit donc d'une distinction symbolique. Weber parle de « privilège positif ou négatif de considération sociale », lié au style de vie (ex : pratiques vestimentaires, comme la robe qui symbolise le prestige des magistrats), à la naissance, à l'instruction... *(lire doc 8 p. 189)*
- Selon un **critère politique**, cad selon l'accès au pouvoir, il distingue des **partis** qui sont une extension des groupes de statut et permettent l'action collective politique qui assoit leur domination.

Q2. Quelle différence avec Marx retrouve-t-on dans la structure sociale webérienne ?

Weber considère que **la structure sociale ne s'organise pas seulement à partir de la seule position dans le processus de production** (pas seulement autour de l'opposition entre ouvriers et patrons).

Pour Weber, **la classe n'est qu'une des dimensions de la place dans la structure sociale** : **l'ordre économique** dans lequel s'inscrit la notion de classe ne constitue que **l'une des trois dimensions de la stratification sociale**, même si dans les sociétés modernes, elle tend à devenir plus importante.

Q3. Ces 3 dimensions sont-elles forcément liées ?

Pour Weber, les **trois dimensions ne sont pas forcément liées** : les personnes en haut de la hiérarchie économique ne sont pas forcément les mêmes que celles en haut de la hiérarchie sociale ou politique.
Alors que pour Marx, le pouvoir politique appartient à ceux qui dominent dans la sphère économique.

Conclusion :
Weber a
- une conception nominaliste de la stratification sociale construite par le sociologue = cad que sans le sociologue, la classe n'existe pas : le sociologue met les individus dans des catégories (classes sociales / groupes de statut / partis) pour rendre compte de la structure sociale.
- analyse pluridimensionnelle : selon **3 critères : économique, social et politique**
- **critère économique** utilisé pour définir les **classes sociales** sont des collections d'individus placés dans une même situation économique
- les classes sociales sont des outils de classement les individus, même s'ils se ressemblent et développent des relations sociales entre eux, n'ont pas forcément d'intérêts en commun, pas forcément de sentiment d'appartenance, ni conscience de classe (même si elle est possible), donc ils individus ne sont pas prêts forcément à lutter ensemble.
- **critère social** utilisé pour définir **groupes de statut** avec des individus avec un même degré de prestige social
- **critère politique** utilisé pour définir les **partis politiques**
- la **structure sociale est stratifiée** avec un ensemble de strates hiérarchisées en fonction de ces critères multiples de **stratification sociale**

Remarque : *strate = un groupe d'individus partageant des caractéristiques communes, mais ne constitue pas pour autant un groupe social réel.*
Seul le sociologue rend effective l'existence de la classe en regroupant des individus selon leur situation ; les classes sociales sont des collections d'individus, des outils de classement, économique.

RAJOUT 2020
Les groupes de statut regroupent des individus ayant le même degré de prestige social associé à leur statut social. Les groupes de statut correspondent à une façon de structurer la société reposant sur une échelle de prestige ou d'honneur social. Le prestige dépend de quatre facteurs : le style de vie, la naissance, l'instruction, la profession. Par exemple, être un sportif de haut niveau, obtenir la légion d'honneur, être diplômé d'une grande école permettent de placer un individu au sommet de la hiérarchie sociale contrairement au drogué, au SDF ou titulaires d'un CAP qui se situe en bas de la hiérarchie sociale. Remarque : Pour Weber, ces groupes de statut sont réels. En effet, le concept groupe de statut est un idéal type lui permettant de rendre compte de réalités sociales comme les castes ou les ordres. Les groupes de statut forment des communautés conscientes de leurs intérêts, marquées par des liens sociaux forts (mêmes goûts, valeurs, normes, styles de vie) et largement endogames (donc des groupes relativement fermés sur l'extérieur).

Q4. Repérez 3 points communs entre les analyses de la stratification sociale de Marx et Weber.
- Classement hiérarchisé de la société => analyse d'une stratification sociale
- emploi du terme de classe sociale
- terme de classe sociale défini selon le critère économique

Q5. Repérez 5 différences entre les analyses de la stratification sociale de Marx et Weber (Tombé au bac en EC1)

DIFFERENCES ENTRE ANALYSES MARXISTE ET WEBERIENNE		
MARX - **analyse unidimensionnelle** avec **1 seul critère économique** avec la place dans les rapports de production pour définir la classe sociale		WEBER - **analyse pluridimensionnelle avec 3 critères** : **économique/social/politique** (donc pas seulement liés à la place dans le processus de production. La classe sociale n'est qu'une composante de la stratification sociale. Les classes ne se superposent pas nécessairement avec les groupes de statut).

- **Conception réaliste** : les classes sociales sont des groupes sociaux qui existent objectivement, réellement, indépendamment du regard du sociologue, cad elles existent avant même que le sociologue ne les observe. La classe sociale est une classe en soi. - **forte conscience de classe avec classe pour soi** - **Bipolarisation** avec opposition entre 2 classes et la - **Domination** de l'une sur l'autre (capitalistes dominant les prolétaires) - Existence d'une **lutte des classes**	- **Conception nominaliste** : les classes n'existent donc pas objectivement mais sont construites par le sociologue pour comprendre l'organisation de la société ; - les individus n'ont **pas forcément de conscience de classe.** - **Pas de polarisation** car grand nombre de strates et gradation régulière des positions (métaphore de l'échelle, de bas en haut). - **Pas forcément de lutte des classes**

L'approche wébérienne permet donc une représentation de la structure sociale plus fine et plus complexe que l'approche réaliste par la bipolarisation de Marx. Mais le prix de cette finesse est une complexité accrue.

***Transition** : Après avoir défini le concept d'inégalité et distingué les inégalités économiques des inégalités sociales, nous avons identifié les facteurs qui permettent de rendre compte de la stratification sociale. Puis nous avons étudié les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle : salarisation, tertiarisation, féminisation, et hausse du niveau de qualification.*
Dans cette 3ème partie, nous venons d'étudier 2 conceptions différentes des classes sociales au travers des modèles fondateurs de Marx et Weber en termes d'analyse de la stratification sociale.

Si la définition du concept de classe n'a cessé de faire l'objet de controverses, depuis les années 1950, c'est surtout la pertinence de l'approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française contemporaine qui fait l'objet de vifs débats.
Notre 4ème partie étudiera donc les prolongements contemporains des modèles de Marx et Weber pour montrer, d'une part, que les frontières de classe peuvent s'estomper pour certains sociologues défendant le concept de moyennisation de la société ; alors que pour d'autres, Pour d'autres, le maintien des inégalités au sortir des Trente Glorieuses et l'augmentation des inégalités depuis les années 1990 conduisent à penser qu'analyser la société française actuelle en termes de classes sociales, est toujours pertinent.

IV. PEUT-ON ENCORE PARLER DE CLASSES SOCIALES DANS LA SOCIETE FRANCAISE ACTUELLE ?

***Objectif** : comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter et intraclasses, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.*
***Concepts principaux :** Classe sociale, Moyennisation, Distance inter classe, Distance intra classe, Processus d'individualisation, Identification subjective, Plurisocialisation,* ***Concepts complémentaires** : Socialisation, Capital, Capital économique, Capital culturel, Capital social, Habitus*

La théorie marxiste des classes est au fondement des analyses postérieures qui se positionnent par rapport à cet héritage. Mais elle semble aujourd'hui en partie dépassée car la réalité des 20ème et 21ème siècles n'est pas celle du 19ème siècle.
En effet, la réduction des inégalités sur longue période et plus particulièrement sur la période 1968-1984 a conduit les sociologues à se demander si nous n'assistions pas à la « **fin des classes sociales** ».
Les **sociologues ont donc débattu sur la pertinence du concept de « classe sociale »** pour analyser les sociétés actuelles.
Certains sociologues ont considéré que nous assistions à une **moyennisation de la société** (Henri Mendras) conduisant à un **effacement des classes sociales**.
Pour d'autres, le **maintien des inégalités au sortir des Trente Glorieuses et l'augmentation des inégalités depuis les années 1990** conduisent à penser la **persistance des classes sociales** dans la France contemporaine (Pierre Bourdieu et plus récemment : Louis Chauvel).

La pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait donc l'objet de débats théoriques et statistiques.

A) UN AFFAIBLISSEMENT DES LOGIQUES DE CLASSE

1° Le processus de moyennisation analysé par Mendras à l'origine d'une baisse des distances interclasses

Problématique : L'opposition des classes décline-t-elle face à une société de classes moyennes ?

Bien que les définitions du terme classe sociale soit très variées en fonction du nombre de sociologues qui se sont penchés sur ce concept, les classes sociales peuvent définir ainsi :

Classes sociales = groupes sociaux distincts dont les membres partagent des positions similaires dans le système de production, qui ont des conditions de vie et des comportements proches et qui sont porteurs d'intérêts divergents.

Document 20. Vers une égalisation des conditions de vie : les équipements des cadres et ouvriers

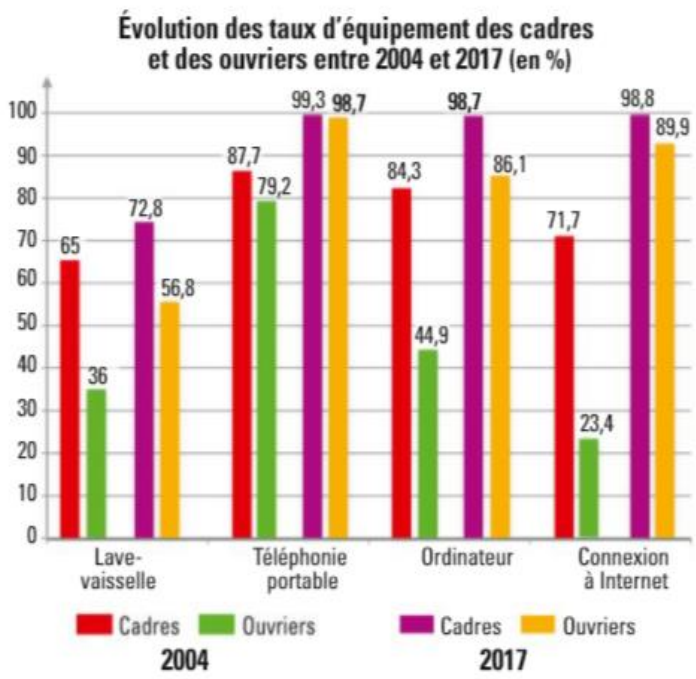

Champ : France métropolitaine, ensemble des ménages dont la personne de référence a 16 ans ou plus.

« Statistiques sur les ressources et conditions de vie Insee », Insee, 2019.

L'analyse de la société sous l'angle des classes sociales est indissociable de celle des inégalités et de leurs évolutions.

Or, dans nos sociétés marquées par une forte croissance sur le long terme, certains sociologues estiment que l'amélioration des conditions de vie de tous et le recul de la très grande pauvreté, conduisent à une certaine **égalisation des conditions.**

Illustrés aujourd'hui par les données des taux d'équipement et leurs évolutions, la voiture (objet de luxe avant 1950 en France) devient un bien de consommation courante possédée par quasiment tous les ménages. Le graphique ci-dessus confirme que, sur un certain nombre de biens et de services, la situation des ouvriers se rapproche progressivement de celle des cadres, le cas le plus marquant est celui du **téléphone portable** où l'écart de taux d'équipement n'est que de 0,6 point entre ces deux catégories.

Pour analyser la diminution des distances inter classes, nous allons nous appuyer sur l'analyse de la société française de :

Henri Mendras (1927-2003)

Document 21. La moyennisation à l'origine de ….

DOC FONDAMENTAL

Dans *La Seconde Révolution française 1965-1984*, s'appuyant sur de nombreuses observations, Henri Mendras tirait un constat général concluant à « l'expansion de la constellation centrale »[1]. Cette constellation centrale n'est pas monolithique, en son sein « on trouve plusieurs galaxies qui ont plus ou moins d'homogénéité et de dynamisme propre » : des cadres supérieurs aux employés administratifs, des professions médicales aux professions paramédicales, des professeurs aux éducateurs sociaux. En dépit des différences sensibles de revenu ou de culture qui caractérisent ses composantes, la constellation centrale fait preuve d'une certaine unité. En effet, les différents groupes qui la composent, pour divers qu'ils soient, ne manifestent pas encore de « tendance à se refermer sur soi et à développer un sentiment d'appartenance ». Par ailleurs, leurs différentes composantes ne sont plus susceptibles de s'identifier ni à l'ancienne bourgeoisie pour les unes, ni à la classe ouvrière pour les autres. De là, selon H. Mendras la nécessité d'abandonner les anciens schémas représentatifs de la structure sociale. Ni le schéma marxiste centré sur l'opposition des classes sociales, ni son dérivé fondé sur une vision pyramidale de la société ne reste d'actualité. C'est bien plutôt une représentation en « toupie » qui rend le mieux compte désormais de la stratification sociale.

René Llored, *Sociologie, Théories et analyses*, Ellipses, 2018.

1. Henri Mendras, *La seconde Révolution française 1965-1984*, Gallimard, 1988.

La toupie d'Henri Mendras

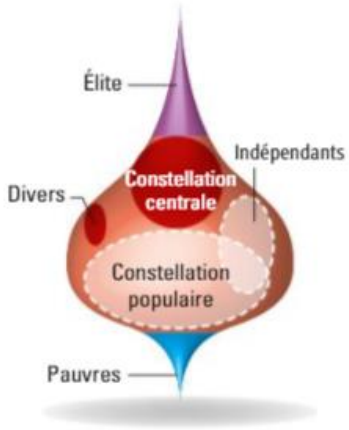

Document 22. … la baisse des distances interclasses

Il faut souligner l'importance des transformations de la structure sociale et le brouillage des frontières entre classes qui en résulte. La massification scolaire* a modifié en profondeur les conditions de socialisation de la jeunesse populaire et suscité la mobilisation des familles autour de l'enjeu scolaire. Le travail a lui aussi subi de profondes mutations : la forte hausse des revenus pendant les 30 glorieuses a permis la déprolétarisation des salariés subalternes avec l'accès à la consommation de masse et l'amélioration très nette des conditions de logement. En termes de position sociale comme de style de vie, un rapprochement s'est opéré entre classes populaires et classes moyennes et supérieures. autant de facteurs qui favorisent un certain émiettement des classes sociales.

*L'accès à un grand nombre d'élèves à l'école.

Pierre Gilbert, *« Les nouvelles classes populaires »*, La vie des idées 2016

Q1. A quelle période de l'histoire fait référence l'analyse de la structure sociale d'Henri Mendras ?

Aux Trente Glorieuses, caractéristiques de l'après-seconde guerre mondiale.

Q2. Reliez chaque concept à sa définition.

Moyennisation	*	* Processus de constitution d'une vaste classe moyenne dans la société conduisant à l'effacement des frontières de classes entre le haut de la pyramide (bourgeoisie) et le bas de la pyramide (ouvrier) et rapprochant ainsi les niveaux et modes de vie. Mendras parle d'une « constellation centrale ».
Niveau de vie	*	* ENTRE les différentes classes sociales (ici bourgeoise et prolétaire).
Mode de vie	*	* Manière de vivre.
Inter classes	*	* Quantité de biens et services qu'un individu peut se procurer grâce à son revenu disponible.
Distance inter classes	*	* Écart de richesse et différences de modes de vie entre les classes sociales / inégalités existant entre les individus appartenant à des classes sociales différentes.

Q3. L'analyse de la moyennisation de la société est-elle conforme aux analyses marxistes ?

L'analyse de la moyennisation est non conforme aux analyses marxistes d'une société en deux classes opposées.

Q4. Par quel phénomène se sont traduites ces évolutions de la structure sociale ?
Ces évolutions de la structure sociale se sont traduites par une **diminution des distances interclasses** (cad entre ENTRE différentes classes sociales (bourgeois et ouvriers)).

Q5. Quels sont les éléments qui montrent la constitution d'une vaste classe moyenne ?
Pendant les 30 Glorieuses, la moyennisation s'explique par :

- la croissance qui a permis une **production et une consommation de masse** rendant accessibles, aux catégories moins favorisées, des biens et services autrefois réservés aux classes dominantes.
- **élévation du niveau de vie** des classes populaires, et notamment des ouvriers, avec une **réduction des inégalités salariales**.
- d'où l'**homogénéisation des modes de vie** (les modes de vie bourgeois et ouvriers ont eu tendance à se rapprocher ; d'où un « effritement et embourgeoisement de la classe ouvrière »

Exemple : lors des 30G. l'ouvrier peut enfin partir en vacances comme les bourgeois au XIXème siècle).

- Accès plus large à l'**éducation**
- **Déclin de la société paysanne**
- **Hausse du secteur tertiaire et baisse des secteurs primaire et secondaire** cad les catégories intermédiaires, les "classes moyennes" se développent (cf hausse de la PCS professions intermédiaires)

Q6. Quelles sont les conséquences de la moyennisation de la société française ?

- ➔ **Effacement de la conscience de classe ouvrière** (les ouvriers ressentent de moins en moins l'appartenance à la classe ouvrière)
- ➔ **déclin des organisations ouvrières** : déclin du PCF, FO
- ➔ **crise du syndicalisme**.

Q7. Cette analyse remet-elle en cause l'existence de classes sociales ?
Cette analyse de la moyennisation remet en cause la pertinence des classes sociales.
En effet, une majorité d'individus appartiendraient à la constellation centrale (*effacement de la polarisation marxiste d'une société polarisée autour de deux classes antagoniques*) avec **des frontières entre groupes sociaux plus floues et moins rigides.**

MOYENNISATION=

POLARISATION =

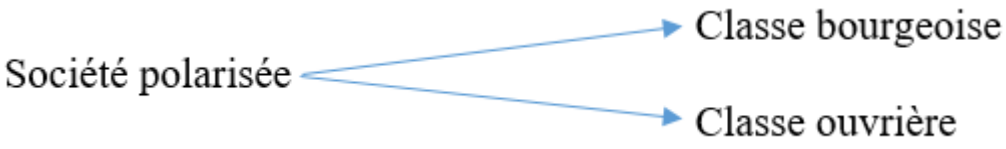

DEVOIR MAISON

Document . L'évolution du sentiment d'appartenance à une classe sociale

Sondage : avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? Si oui, laquelle ?					
Sentiment d'appartenance (en %)	1966	2001	2002	2010	2015
Non	39	46	47	36	35
Total Oui	61	54	53	64	65
La classe bourgeoise	4	2	2	3	1
Les classes moyennes	13	27	22	38	38
La classe ouvrière	23	9	14	6	6
Les travailleurs, les salariés	3	2	2	1	3
Les paysans, les agriculteurs	3	1	1	1	0
Les commerçants	1	–	1	–	0
Les pauvres	3	1	1	2	3
Autres	8	6	5	10	11

Note : en raison des arrondis, la somme des données d'une même colonne ne correspond pas toujours exactement au « Total Oui ».

Source : « L'état de l'opinion », TNS-Sofres, 2016.

Rappel : un sondage *sert à exprimer l'opinion publique.*

Q1. Comment a évolué le sentiment d'appartenance à une classe sociale ? A la classe ouvrière ? A la classe moyenne ?

Ce sondage d'opinion réalisé en 2010, indique une progression du sentiment d'appartenance à une classe sociale (+ 12 points de novembre 2001 à juin 2010) : sur 100 individus interrogés, 65 indiquaient, en 2015, avoir le sentiment d'appartenir à une classe.

Le sentiment d'appartenance à la classe ouvrière a décliné : il a été divisé par 4 environ entre 1966 et 2015, passant de 23 % à 6 %.

C'est le sentiment d'appartenance aux classes moyennes qui croît fortement entre 1966 et 2015 (+ 25 points) et qui devient majoritaire en 2001 : sur 100 personnes déclarant appartenir à une classe sociale, 27 choisissent la classe moyenne comme groupe d'appartenance.

Q2. Ce document confirme-t-il l'analyse d'Henri Mendras sur la moyennisation ?

Ce document abonde donc dans le sens de la thèse de la moyennisation et il est paru en 2016 : 40 ans après la fin des 30 Glorieuses ... !

2°Articulation des rapports de classe avec des rapports de genre, d'âge et d'ethnie à l'origine de la hausse des distances intra classe

Problématique : les rapports de domination se limitent-ils à des rapports de classe ?

Document 23. Des inégalités de classe transversales aux groupes raciaux et de genre

Les inégalités sont multiples et complexes. C'est au sein de la réflexion juridique critique que l'intersectionnalité a été forgée pour rendre compte de cette imbrication. Issue du militantisme féministe africain-américain, cette notion souligne la pluralité et le caractère imbriqué des formes de domination. […] Cette perspective permet notamment de comprendre que des inégalités de classe traversent les groupes minoritaires (race ou genre) […]. Aux États-Unis, la thèse de la prééminence des rapports sociaux de classe a été affirmée avec vigueur par le sociologue (noir) William Julius Wilson dans les années 1970. Ce dernier a mis en avant l'importance de l'articulation des variables de classe et de race pour comprendre le sort des plus désavantagés. Dans l'économie désindustrialisée des grandes métropoles du Nord-Est des États-Unis, le délabrement de la vie sociale dans les quartiers centraux des villes, habités par les minorités (*inner-cities*), et notamment les Noirs, est dû non pas à la ségrégation raciale, déjà effective plusieurs décennies auparavant, mais aux transformations du capitalisme. Celles-ci frappent les strates les plus défavorisées de la minorité noire, car les possibilités de déménagement ouvertes aux Noirs plus fortunés à l'issue du mouvement des droits civiques les ont isolés ; le passage d'une économie industrielle à une économie de service les a désavantagés. […] Les emplois de service sont […] hautement qualifiés, et ils ne correspondent pas à une population dont le niveau d'éducation est inférieur à ceux des autres groupes. […] Les différences de classe qui passent à l'intérieur de la population noire sont les plus importantes.

Nicolas Duvoux, *Les inégalités sociales*, PUF, 2017.

Q1. Reliez chaque concept à sa définition.

Rapports sociaux de genre *

*Dimension sociale des rôles associés aux individus de sexe féminin et masculin.

Genre *

*Rapports de pouvoir et/ou de domination entre les genres dans toutes les sphères de la vie sociale : professionnelle culturelle, domestique et politique impliquant une répartition inégale des tâches entre hommes et femmes dans la société.

Distance intra classe *

*Ecart de richesse et différences de modes de vie à l'intérieur même des classes sociales → hausse du degré d'hétérogénéité entre les membres d'une même classe sociale.

Q2. Pourquoi est-il important lorsqu'on analyse la structure de la société française actuelle de ne pas se limiter au concept de classes sociales ?

Se limiter aux classes sociales pour analyser la façon dont la société actuelle est structurée et hiérarchisée, c'est oublier **certains critères de différenciation sociale discriminants comme le genre (le diplôme, l'âge et l'origine ethnique) des individus qui dépassent la seule logique de classe**.

En effet, aux inégalités économiques et sociales qui séparent les classes sociales, s'ajoutent **d'autres inégalités à l'intérieur de chacune de ces classes sociales en fonction de ces facteurs de différenciation**.

Aussi, des sociologues ont mis l'accent sur l'insuffisance des seuls rapports sociaux pour analyser la stratification sociale actuelle et sur la nécessité d'insister sur leur articulation* avec les rapports sociaux de genre (diplôme, d'âge et d'ethnie).

**Articulation / imbrication / assemblage avec des charnières qui permettent le mouvement / Organiser en éléments distincts dans un ensemble*

Les **rapports sociaux de genre (diplôme, d'âge et d'ethnie) complètent les rapports de classe mais ne les annulent ni ne les remplacent** ; car ils sont inextricablement **entremêlés** ; **ils interagissent et structurent, ensemble, le champ social. Il ne doivent pas se penser en parallèle.**

DEVOIR-MAISON (OU EN CLASSE)

Exercice: Dites si les affirmations suivantes relèvent de distances inter-classes ou intra-classe.

1- Il existe des familles qui ne partent jamais en vacances tandis que d'autres y partent chaque année. Distance inter-classes

2- Au sein des ouvriers, il faut distinguer les ouvriers qualifiés des ouvriers non qualifiés. Distance intra-classe

3- Les femmes et les hommes cadres connaissent des situations différentes sur le marché du travail. Distance intra-classe

4- Le fait d'aller à l'opéra est une pratique plus courante au sein des classes supérieures qu'au sein des classes populaires. Distance inter-classes

Pour aller plus loin concernant les inégalités entre hommes et femmes qui traversent les classes sociales obligent à **articuler les rapports sociaux de genre aux rapports de classes** :

Document 24. Rapports sociaux de genre

Le concept de rapports sociaux de sexe [...] renvoie d'abord au constat de l'assignation des hommes et des femmes à des tâches différentes. Celle-ci s'applique tant à la sphère salariée et professionnelle qu'à la sphère domestique. Un rapport social, suivant Danièle Kergoat, est une tension qui traverse le champ social et qui érige certains phénomènes sociaux en enjeux autour desquels se constituent des groupes sociaux aux intérêts antagoniques. Le concept de rapports sociaux de sexe ne désigne cependant pas un champ de tension autonome et indépendant des rapports de classe. Ce concept vise à articuler explicitement rapports de sexe et rapports de classe et à souligner la dimension antagonique des rapports entre la classe des hommes et celle des femmes, sans oublier la centralité du travail.

Roland Pfefferkorn, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Page 2 Éditions, coll. «Empreintes», 2012.

Dessin de Azam.

Q3. Dans quelle mesure peut-on affirmer que les rapports de classe s'articulent avec les rapports sociaux de genre ?

Quelle que soit leur classe, les **femmes** connaissent souvent des **inégalités et discriminations liées à leur sexe et l'association de genre qui y est faite.**

Les rapports de classe s'articulent avec les rapports sociaux de genre → parallèle entre **lutte des classes et lutte des sexes** où **Hommes et Femmes aux positions inégalitaires sont « 2 groupes sociaux aux intérêts antagoniques qui s'affrontent.**

Les femmes subissent notamment **l'inégale répartition des tâches domestiques et des inégalités dans la sphère économique**.

Cette opposition hommes-femmes est liée au fait que la société attribue une valeur différente, hiérarchisée, au masculin et au féminin en connotant certaines tâches au masculin ou au féminin.

Genre masculin = force, pouvoir, sphère publique, l'homme politique, statut « supérieur » (en haut de la hiérarchie) / Genre féminin = douceur, faiblesse, sphère domestique, cuisine, les soins aux autres, le ménage, statut « inférieurs (en bas de l'échelle).

A la **division sexuelle des tâches domestiques se juxtapose la division sexuée du travail** (ségrégation sexuée des métiers avec plafond de verre).

Illustrations : les femmes assurent 80% du travail domestique. 6% de femmes cadres contre 10% d'hommes et 15% de femmes occupent des postes de direction contre 85% d'hommes !

- ➔ **Lutte des femmes** pour faire évoluer ce système par des mobilisations tandis que celui des hommes à intérêt à le maintenir.

La ségrégation sexuée se reflète sur la hiérarchie sociale.

Remarque : les inégalités de genre s'ajoutent aux inégalités de classes mais ne les annulent pas : la distance sociale d'une femme cadre avec une femme employée est en effet plus grande qu'avec un homme cadre.

- Les inégalités subies par les jeunes diplômés en début de carrière obligent à **articuler les rapports sociaux d'âge aux rapports de classes.** Les jeunes sont plus touchés par le chômage, la précarité et la pauvreté que leurs aînés → « fracture générationnelle ».

- Les inégalités subies par les individus en fonction de leur origine familiale, leur nom, leur religion, leur lieu de résidence ou leur couleur de peau obligent à **articuler les rapports sociaux d'origines ethniques aux rapports de classes.**

Les inégalités liées à ces multiples facteurs de différenciation sociale traversent chaque classe sociale et **accroissent ainsi les distances intra classe dans toutes les sphères de la vie sociale.**

En fonction des critères de différenciation utilisés, un même individu peut être placé à différents endroits de la stratification sociale.

Par exemple :

Les *inégalités d'accès à l'emploi le diplôme renforcées par les évolutions du marché du travail ont conduit à la multiplication des situations pour un même emploi et donc à une hausse des distances intra classes. En effet, les distances intra classe se creusent dans la « classe ouvrière » qui comprend à la fois des ouvriers en CDI / ouvriers précaires / ouvrier au chômage …*

C'est pourquoi certains sociologues préfèrent parler aujourd'hui d'**espace social hiérarchisé plutôt que de classes sociales** pour prendre en compte ces multiples critères de hiérarchisation.

- ➔ **Remise en cause de la pertinence de l'analyse des classes sociales au sein de la société française actuelle**

Transition :

Aussi, devant la multiplication des facteurs de différenciation qui entraînent des inégalités variées et une hausse des distances intra classes remettant en cause la pertinence de l'analyse des classes sociales au sein de la société française actuelle, l'identification des individus à une classe sociale précise est plus complexe.

3° La multiplication des facteurs d'individualisation complexifie les mécanismes d'identification à un groupe social

Problématique: quels facteurs contribuent à composer une individualité et à remettre en cause la pertinence de l'analyse de la stratification sociale selon les classes sociales ?

Document 25. Les multiples facteurs d'individualisation

L'analyse des sociétés occidentales organisées en classes sociales est remise en cause [par] l'idée que celles-ci sont en fait de plus en plus structurées par des formes d'individualisation ou d'individualisme. […] L'individualisation correspond à l'idée que les individus auraient de plus en plus la possibilité et le désir, voire l'obligation, de choisir leur façon de vivre, leurs pratiques culturelles et leurs orientations de valeur, indépendamment de déterminations – liées notamment à leur éventuelle appartenance de classe – qui, auparavant, s'imposaient à eux sans qu'ils en aient conscience et faisaient correspondre des styles de vie et des pratiques culturelles à des groupes sociaux bien différenciés. Le développement de l'individualisation des modes de vie et des valeurs, s'il était avéré, affaiblirait évidemment le pouvoir de structuration des comportements par d'éventuelles appartenances de classes. L'homogénéité interne de celles-ci serait remise en cause par l'apparition de styles de vie divers choisis par les individus de plus en plus en fonction d'idiosyncrasies[1] personnelles. Les mêmes idiosyncrasies vont expliquer les participations à des mouvements sociaux, des collectifs ou associations parfois éphémères, organisés autour de thèmes souvent « transclassistes ».

M. Forsé, O. Galland, Y. Lemel, « La stratification sociale et les inégalités », *La société française*, Arman Colin, 2011.

1. Manière d'être particulière à chaque individu qui l'amène à avoir tel type de réaction, de comportement qui lui est propre.

	Processus d'individualisation à l'œuvre
Dans les rapports au travail	• Mise en concurrence généralisée des travailleurs • Techniques de néo-management qui astreignent chacun à bâtir son propre « projet professionnel »
Dans les rapports au religieux	Revendication d'une relation plus personnelle et plus autonome à la croyance, contre l'autorité symbolique des Églises
Dans les rapports au politique	Affirmation d'un militantisme « pour soi » contre l'arbitraire des organisations partisanes, syndicales ou contestataires
Dans les rapports à la famille	• Construction d'un projet de vie personnel • Recherche d'un épanouissement relationnel.
Dans les rapports à l'école	Insistance sur l'autonomie de l'élève dans la relation pédagogique et, parallèlement, montée en puissance d'un rapport utilitariste et stratège à l'institution
Dans les rapports à la culture	Singularisation croissante des pratiques culturelles, chaque individu choisissant sa combinaison spécifique de produits de la « haute » et de la « basse » culture

Source : Bordas (librement inspiré de **Federico Tarragoni**, *Sociologies de l'individu*, La Découverte, coll. Repères, 2018).

Q1. Reliez chaque concept à sa définition.

Processus d'individualisation *

- Manière dont un individu se définit et perçoit le groupe social auquel il appartient en revendiquant cette appartenance comme un élément de son identité.

Identification subjective *

- Processus historique de distanciation, d'autonomisation et d'indépendance de l'individu par rapport à son groupe d'appartenance dans les différentes sphères de la vie sociale (famille, travail, religion etc.). Il donne plus d'importance à l'individu en le reconnaissant comme un acteur social à part entière, capable de faire ses propres choix loin du déterminisme de son groupe d'appartenance.

Attention !
L'individualisation (ou l'individualisme) n'est pas synonyme d'égoïsme !
***Remarque** : C'est un lent processus historique où la Renaissance, et notamment la Réforme, la Révolution française et la Révolution industrielle sont des époques qui ont joué un rôle important dans le processus d'individualisation. La fin du XXe siècle (Les années 1960 : mai 68) constituerait une nouvelle période d'accélération de ce processus. Aujourd'hui, l'essor du secteur du développement personnel traduit l'injonction sociale à « être soi », un « soi » authentique et singulier.*

Q2. Qu'entend-on par facteur d'individualisation et processus de pluri socialisation selon B. Lahire ?

Selon B. Lahire*, il existe de **multiples facteurs d'individualisation :** (multiplication des appartenances (ethnique, religieuse, régionale, sexuelle, de genre) la valorisation de l'**autonomie**, reconnaissance de l'individu comme un **être à part entière** capable de faire **ses propres choix**, **indépendance** par rapport aux groupes sociaux, **évolution des mœurs**, influence des **diverses instances de socialisation** (médias, réseaux sociaux, NTIC …), **pluri socialisation**, **évolution des modes de vie** …

Pluri socialisation = la socialisation est un processus pluriel (non homogène donc hétérogène).

***Bernard Lahire** : sociologue français contemporain (1963-).

Héritier critique de Bourdieu, car il a une vision très hétérogène de la socialisation. L'expérience sociale des individus est plurielle.

Document 26. Des socialisations et dispositions multiples

[Pour Bernard Lahire] l'expérience sociale des individus est plurielle […]. L'acteur est pluriel parce qu'il a été socialisé dans des contextes variés. Dès lors, il ne dispose pas d'un « système de dispositions » mais d'un stock de dispositions hétérogènes, qui constituent autant de « répertoires » dans lesquels il peut puiser en fonction de la situation sociale qu'il est en train de vivre. La théorie bourdieusienne de l'habitus assure une parfaite congruence* entre l'origine sociale d'un individu et ses goûts et pratiques. Ainsi, dans La distinction (1979), à la hiérarchie sociale correspond étroitement une hiérarchie des pratiques culturelles […]. Selon Lahire, les individus, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent, peuvent avoir des profils culturels « dissonants », c'est-à-dire éclectiques, pas nécessairement cohérents en ce qui concerne le degré de légitimité de leurs goûts et pratiques. On peut être agrégé de philosophie et regarder la « Star Academy ». On peut également être ouvrier et suivre un programme sur Arte. Lahire considère la vision de Bourdieu comme datée. Celle-ci correspondrait davantage à la société française de la fin du XXème siècle. Depuis, la « foi » en la légitimité de la culture classique a baissé et les frontières entre légitime et illégitime se sont « désacralisées, du fait notamment de la concurrence entre « les instances de [socialisation] ».

* correspondance

Céline Béraud et Baptiste Coulmont, *Les courants contemporains de la sociologie*, PUF, 2007.

Remarque Phrase soulignée = Chez Bourdieu, l'habitus est largement déterminé par le milieu social d'origine : les manières de se comporter, de penser, reflètent la socialisation primaire et s'inscrivent dans sa continuité. Ainsi, pour Bourdieu, les goûts et les pratiques des individus sont largement influencés par leur socialisation familiale tout au long de leur vie.

Bernard Lahire théorise ce **phénomène d'individualisation dans la société du XXIe siècle où l'individu s'affranchit de son groupe social d'appartenance grâce au processus de pluri socialisation via diverses instances de socialisation : famille, école, groupe de pairs, travail, influence conjugale, relations amicales qui vont placer l'individu au centre de tous ces cercles sociaux.**

L'individu devient donc un « **Homme/Femme pluriel(le)** » qui **échappe aux comportements attendus par son groupe d'appartenance**. L'individu a une **identité sociale unique liées aux différents groupes sociaux qu'il côtoie**. **L'individu moderne choisit ses pratiques en fonction de logiques affinitaires. Il détermine ainsi personnellement** un **style de vie propre** (tenues vestimentaires, habitudes alimentaires, lieux de vacances, etc.) qui **échappe au contrôle de son groupe social d'appartenance.**

Exemples : Les individus peuvent, selon Lahire, avoir des pratiques non strictement conformes à celles de leur groupe social d'appartenance : ainsi un ouvrier peut aimer la musique classique et un avocat le karaoké.

En cela, les goûts peuvent être plus éclectiques que dans l'approche de Bourdieu pour qui les goûts sont plus structurés dans l'espace social.
[Pour le professeur :

Lahire complète **la théorie de la socialisation anticipatrice** de **Robert Merton**.
L'individu peut avoir un **groupe de référence différent de son groupe d'appartenance auquel il s'identifie subjectivement** et en **adopte les normes et les valeurs.]**

Q3. Quels effets ont ces multiples facteurs d'individualisation dans la société française actuelle ?
Selon certains sociologues comme Lahire, dans la société française actuelle, les **multiples facteurs d'individualisation affaiblissent la conscience de classe**, rendent **difficile l'identification à une classe sociale** et **augmentent les identifications subjectives** à d'autres critères que la classe sociale.
DONC :
→ **Affaiblissement de l'influence des déterminants de classe**
→ **Remise en cause la pertinence de l'analyse de la stratification sociale au seul prisme des classes sociales.**

***Transition** : Ainsi, certains sociologues sont d'accord pour constater un brouillage des classes sociales, dans la mesure où il est plus difficile de repérer des groupes bien distincts et homogènes. Mais il est nécessaire de nuancer l'analyse de la moyennisation et de ne pas proclamer la fin des classes sociales. Il existe toujours des rapports collectifs de domination, des inégalités entre groupes sociaux : même si les frontières entre les classes et groupes sociaux sont moins nettes, ils existent toujours.*

B) LE MAINTIEN DE LA PERTINENCE DE L'ANALYSE EN TERMES DE CLASSES SOCIALES

1° L'espace social selon Pierre Bourdieu confirme l'existence de classes sociales

Pierre Bourdieu (1930-2002) est un des plus importants sociologues français contemporains du XXème siècle.

Document 27. L'analyse de la structure sociale chez Pierre Bourdieu
« La société est structurée par la distribution inégale du capital global dont disposent les individus. Ce volume global est composé de 2types de capitaux :
- Le capital économique qui est l'ensemble des biens économiques tels les titres, les moyens de production, épargne ;
- Le capital culturel qui est l'ensemble des ressources culturelles certifié notamment par les titres scolaires, mais également lié aux dispositions corporelles et à la familiarité vis-à-vis des biens culturels ;

Ces capitaux permettent de hiérarchiser l'ensemble des groupes sociaux et de construire un espace social selon une triple dimension. […] La classe dominante, dont les membres cumulent souvent les différents types de capitaux, cherche à maintenir sa position par une stratégie de distinction, en définissant et en imposant, pour le reste de la société, le « bon goût », la culture légitime1. La petite bourgeoisie occupe une position moyenne dans l'espace social […]. Elle témoigne d'une « bonne volonté culturelle » en « singeant »2 les pratiques nobles de la classe dominante ou en se livrant à des pratiques de substitution. Enfin, les classes populaires, situées à l'extrémité de l'espace social, sont condamnées au « choix du nécessaire », leur unité se fondant également sur l'acceptation de la domination. […] »

P. Bonnewitz, « *Classes sociales et inégalités* », Bréal, 2004

1 Culture légitime : *Chez Bourdieu, la culture légitime renvoie à l'ensemble des productions culturelles socialement valorisées par la classe dominante.*

*2 « **En singeant** » : en imitant*

Q1. Reliez chaque concept à sa définition.

Capital	*	• Ensemble des ressources (revenus et patrimoine) d'un ménage qui lui permet de défendre ou d'améliorer sa position sociale.
Capital économique	*	• Ensemble des relations personnelles, professionnelles plus ou moins fortes) possédées par un individu ; c'est tout son « réseau social ».
Capital culturel	*	• Ensemble des ressources culturelles (diplômes, biens culturels, rapports à la culture et à l'école).
Capital social	*	• Ensemble de ressources utilisables et mobilisables par un individu du fait de sa position dans l'espace social. Il est donc la somme des différents types de capital.

Q2. Quelles classes sociales Bourdieu distingue-t-il ?

Bourdieu distingue 3 classes :

1. La **classe dominante** qui dispose d'un volume important de capitaux et qui est en mesure de faire prévaloir sa conception du monde.
2. La **petite bourgeoisie** qui occupe une position moyenne et qui fait preuve d'une « bonne volonté culturelle ».
3. La **classe populaire** qui est à la fois peu dotée en capital économique et dominée sur le plan culturel (elle subit des jugements défavorables sur ces pratiques).

Exemple : dans un milieu social favorisé : fort capital économique : meilleurs logements, meilleures écoles, cours particuliers payants, espace pour travailler, etc.) + fort capital culturel → meilleure réussite scolaire bon diplôme + capital social = favorisent l'insertion professionnelle et ainsi de suite … .

→ renforcement des inégalités qui se transmettent de génération en génération = reproduction sociale. Attention ! transmission n'est pas automatique, le déterminisme social n'est jamais absolu. Il est en revanche illusoire de croire qu'il n'existe pas → voir chapitre sur l'école.

Inversement, en bas de l'échelle : faible capitaux économique et culturel → conséquences négatives sur la scolarité donc sur l'insertion professionnelle impossible à compenser par un capital social lui-même faible en moyenne.

Q3. En quoi peut-on dire que l'analyse de Bourdieu se rapproche de celle de Marx ? de celle de Weber ?

L'analyse de Bourdieu prolonge :

- celle de Marx avec **des rapports de domination (dominants/ dominés)** observables dans la place occupée dans l'espace social (la PCS). Bourdieu distingue des classes dominantes et des classes populaires (ainsi qu'une classe moyenne).
- celle de Weber avec une **analyse multidimensionnelle de la structure sociale** (ou espace social) en classant les individus selon plusieurs critères et pas seulement la position dans le processus de production.

Q4. En quoi l'analyse bourdieusienne de la société française rend-elle pertinente l'analyse de l'espace social en termes de classes sociales ?

Après les 30 Glorieuses, avec le **creusement et la persistance des inégalités entre groupes sociaux** dans une société dite « moyennisée » du fait d'une **répartition inégale des capitaux économiques, sociaux et culturels**, **Bourdieu estime pertinente l'analyse de l'espace social en termes de classes sociales**.

***[*Pour le professeur :**

***Remarques** : évidemment nous prenons des situations un peu caricaturales, la réalité est parfois plus nuancée, cependant cette simplification permet de comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre dans les inégalités, leur renforcement mutuel et leur transmission.*

Dans le schéma ci-dessus, seuls le capital économique et le capital culturel sont retenus pour représenter l'espace social en différents îlots avec des modes de vie, des valeurs, des normes, des pratiques culturelles ou encore des orientations politiques différentes. Il date de 1996 ; entre-temps la société française s'est transformée, certains points seraient certainement à actualiser. Pour Bourdieu il apparaît que la dotation en capital économique reste le point de clivage entre les dominants et les dominés.

Comment Bourdieu distingue-t-il un professeur du supérieur d'un chef d'entreprise ?

Les professeurs d'université et les chefs d'entreprise font partie des classes dominantes car ils ont un fort capital total. Mais bien que disposant d'un capital global équivalent, ils ne seront pas comparables. En effet, Bourdieu distingue les individus ayant davantage de capital économique que culturel ou l'inverse.

Exemples :

Professeur de fac : capital culturel très élevé mais capital économique relativement modeste.

Petits patrons : revenus élevés sans forcément avoir un capital culturel élevé.

De plus, Bourdieu distingue les styles de vie des groupes sociaux : ainsi, les pratiques sportives, culturelles, de consommation... diffèrent selon la plus ou moins grande possession des différents types de capitaux. *Lire aussi doc. 10 p. 190 et doc 7 p 196* **]**

SYNTHESE

Les travaux de P. BOURDIEU montrent dans sa représentation de l'espace social que :

- Les inégalités entre groupes sociaux persistent dans une société que l'on dit « moyennisée » après les 30 Glorieuses, du fait d'une répartition inégale des capitaux économiques et culturels.
- Les rapports de classe se traduisent par une logique de domination qui repose sur les dotations en capital économique et culturel. La domination de la classe dominante s'exerce de façon symbolique : en définissant et en imposant au reste de la société sa vision du « bon goût », elle maintient sa position sociale. Les membres des classes populaires, comme de la petite bourgeoisie, sont situés en position de dominés.

La théorie des classes sociales proposées par P. Bourdieu peut être analysée comme une synthèse des analyses de Marx et Weber car :

Eléments de la Théorie des Classes sociales de Bourdieu repris à Marx	Eléments de la Théorie des Classes sociales de Bourdieu repris à Weber
-les classes sociales sont hiérarchisées en fonction de leur dotation en capital, y compris le capital culturel (que rajoute Bourdieu). -les rapports de classes sont des rapports de domination qui s'exerce de façon symbolique pour Bourdieu.	-la position dans la sphère économique n'est qu'une dimension de la stratification sociale. Bourdieu rajoute une hiérarchie des classes sociales en fonction du volume de capital économique **et** du volume de capital culturel détenus. Ainsi, les classes définies par Bourdieu, peuvent être considérées à la fois comme des classes sociales et comme des groupes de statut, qui se caractérisent chacun par un certain degré de prestige social.

MAIS, tout en validant l'idée d'un rapport de domination, Bourdieu ne partage par la vision réaliste de Marx :

- Les classes sociales n'existent pas concrètement dans la réalité : ce sont des classes virtuelles (ou encore des classes probables) qui peuvent potentiellement devenir des classes réelles ;

- Les classes sociales regroupent des individus positionnés à proximité dans l'espace social et qui sont donc susceptibles de se rapprocher et d'agir ensemble dans la réalité. Mais pour exister, il faut qu'un travail collectif permette la mobilisation, autrement dit : pour exister, les classes sociales doivent devenir des classes mobilisées, alors que pour Marx, les classes sociales existaient en elles-mêmes.

Transition : *d'autres travaux sociologiques ont étudié un retour des classes sociales depuis les années 90 (Louis Chauvel) et en particulier pour le couple Pinçon-Charlot, la grande bourgeoisie et montre une que cette classe n'a pas disparu.*

2° Le retour des classes sociales de Louis Chauvel

Louis Chauvel (1967-) est un sociologue français. Ses travaux récents ont contribué à relancer le débat sur l'existence des classes sociales.

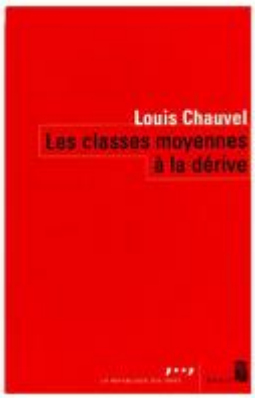

Document 28. Peut-on parler d'un retour des classes sociales ? La spirale des classes sociales

Pour Louis Chauvel, on assisterait depuis un quart de siècle à un « retour des classes sociales ». Il appuie sa démonstration sur l'existence de deux conditions qui permettent de raisonner en termes de classes sociales aujourd'hui :

- L'émergence durable de groupes inégalement situés dans la sphère productive et inégalement dotés : la persistance, voire l'accentuation des inégalités sociales depuis une vingtaine d'années (…) semble aller dans ce sens. Les indicateurs montrent que les inégalités entre les groupes sociaux se creusent.
- Une condition plus subjective déjà perçue par K. Marx : elle renvoie à une identité collective[1] forte qui peut passer par une capacité d'action commune (…). Contre l'idée souvent véhiculée d'un affaiblissement de ces identités collectives, L. Chauvel insiste au contraire sur le regain du sentiment d'appartenance à une classe sociale qui progresse à nouveau au cours de la dernière décennie, et sur la persistance des logiques de classes (…). Pour L. Chauvel, l'existence d'un décalage entre l'augmentation des inégalités sociales et leur traduction sous forme d'un sentiment d'identité collective est un processus historique. Le creusement de ces inégalités est facilité par l'affaiblissement de la conscience de classe, mais à terme, il crée les conditions d'une reprise de la « lutte des classes » à mesure que la perception des inégalités grandit.

Source : Alain Beitone et alii, **Sciences sociales**, Sirey, 2012

[1] Identité qui caractérise un groupe social. Il peut s'agir d'une identité de classe, d'une identité régionale… Cette identité est une construction sociale

Q. En quoi l'analyse de la structure de la société française actuelle en termes de classes sociales est pertinente selon Chauvel ?

Louis Chauvel, dans son dernier ouvrage de 2019, La spirale du déclassement, décrit le **creusement et la persistance d'inégalités économiques et sociales** entraînant un **appauvrissement des classes moyennes**, bien visible en France **depuis la crise économique et financière mondiale des Subprimes de 2008**.

Chauvel condamne ainsi l'idée d'une moyennisation de la société française voire d'« effacement des classes sociales » et parle d'un « **retour des classes sociales** ».

Phénomène d'ailleurs visible aussi depuis les manifestations des **Gilets Jaunes** en 2018 et gravement entretenu désormais par la **crise économique et financière liée à la crise sanitaire mondiale du Covid-19**, et depuis peu par les **difficultés budgétaires de l'Etat français.**

Document 29. Avec les Gilets Jaunes, les classes sociales redeviennent visibles

Devant nos yeux [avec le mouvement des Gilets jaunes] explose le résultat de vingt ans de politiques [...] qui fracturent la société française, créent des nouveaux clivages et font à nouveau exploser les inégalités. [...]

Les classes sociales n'ont jamais disparu. Simplement, dans ce conflit, elles deviennent soudainement visibles aux yeux de tous. [...] Ce qui fait la force des « Gilets jaunes », c'est l'expression collective de gens aux prises avec les mêmes difficultés. [...]

Ce que l'on voit s'exprimer sur les barrages, c'est bien sûr cette portion la moins qualifiée des salariés. Mais il y a aussi les franges inférieures des classes moyennes qui ont le sentiment d'être les prochaines sur la liste des déclassés. [...] C'est aussi leur peur du déclassement, de la chute sociale qui s'exprime. [...]

Plus généralement, ce conflit montre que les classes sociales sont bien présentes dans le regard que les uns portent sur les autres.

Entretien avec le sociologue Camille Peugny, propos recueillis par Sylvia Zappi, « Les classes sociales n'ont jamais disparu. Avec les "Gilets jaunes", elles redeviennent visibles », *Le Monde*, 2018

Q. Le mouvement des Gilets Jaunes rend-il pertinente l'analyse de la structure française en termes de classes sociales ?

Le mouvement des **Gilets Jaunes** peut illustrer la situation d'individus qui, face à des conditions de vie objectives différenciées, développent un **sentiment subjectif d'appartenance à une classe sociale lésée**, permettant d'évoquer un **retour des classes en soi voire des classes pour soi**.

En effet, l'accentuation des inégalités désormais perçues par les individus, les a amenés à se rendre compte de leur situation et **incités collectivement à se mobiliser pour lutter contre ces inégalités → émergence d'une conscience de classe et d'une identité collective** => reprise de la « lutte des classes sociales »

➔ Chauvel a ainsi montré que **l'analyse en termes de classes sociales reste aujourd'hui pertinente pour comprendre la structuration de la société française actuelle**.

[**Pour le professeur** : la **définition des classes sociales selon Louis Chauvel est également** une synthèse entre Marx et Weber.

Classes sociales : catégories qui sont inégalement situées dans le système productif et marquées par une forte identité de classe, qui comporte 3 dimensions :

1) temporelle (permanence dans le temps car faible mobilité, homogamie sociale) ;

2) culturelle (modes de vie communs) ;

3) collective (défense de ses intérêts dans la sphère politique).

Q2. Quel lien peut-on faire entre identité collective et « classe pour soi » ?

La **classe pour soi** correspond à une classe dont les **membres ont conscience** :

- de **partager les mêmes conditions d'existence** et
- de **devoir s'organiser en conséquence pour lutter contre l'exploitation et défendre leurs intérêts communs**.

➔ ce qui implique **l'émergence et la construction d'une identité collective (identité de classe).**

Q. Expliquez l'expression « retour des classes sociales » employée par L. Chauvel ?

Pendant la période des 30 Glorieuses, les sociologues ont parlé d'un « effacement des classes sociales » (voire « fin des classes sociales »).

Or depuis la fin des 30 Glorieuses, avec le ralentissement de la croissance et la crise économique dans les années 90, on observe une **hausse des inégalités économiques et sociales** (inégalités de revenus et de patrimoine, d'accès à la propriété, inégalités entre les hommes et les femmes au niveau des salaires, dans l'accès aux emplois à haute responsabilité, chômage, précarité …). A cause de ces conditions objectives différenciées, les sociologues ont observé la **formation d'une identité collective de classes sociales**.

Pour analyser la **structure sociale**, **Chauvel parle donc d'un « retour des classes sociales ».** Pour lui, les théories annonçant la fin des classes sociales se trompent en considérant l'histoire comme linéaire : **ce n'est pas parce que les classes se sont effacées à un moment de l'histoire (30 Glorieuses), qu'elles ne peuvent pas réapparaître.**

De plus, les travaux de Chauvel tendent à renforcer l'analyse en termes de **polarisation** : ses travaux montrent que les **classes moyennes sont en crise** actuellement. Il parle de "**grand retournement**" (après l'avènement des classes moyennes (moyennisation), elles traversent une crise, fragilisation), d'où se rapprochent des catégories populaires conformément aux prévisions de Marx.

Q. Commentez la phrase soulignée du document 27.
Louis Chauvel explique qu'il y a un **décalage entre l'augmentation des inégalités et la formation d'une identité de classe.**
En effet, lorsque les inégalités permises par l'absence ou la faible conscience de classe s'accentuent, cela crée les conditions de l'émergence d'une identité collective caractéristique de la classe pour soi. Ce décalage est lié au temps que prend la prise de conscience de l'existence de ces inégalités dont sont victimes ces classes et le temps qu'il faut pour se mobiliser pour la lutte des classes.
Ainsi, lorsque les inégalités s'accentuent et qu'elles sont perçues par les individus, quelques temps de décalage plus tard, cela les amène à se rendre compte de leurs situations et les incite collectivement à se mobiliser pour lutter contre ces inégalités.

En définitive, l'émergence d'une conscience de classe et d'une identité collective permet reprise de la « lutte des classes sociales »

Ainsi, le retour en force de différences objectives permettant de repérer des classes sociales ne s'est pas encore traduit par un retour d'une conscience d'appartenance à une classe commune, il n'y a pas de sentiment subjectif d'appartenance à des classes (cf doc suivant).
Attention donc : aujourd'hui, on peut parler d'un retour des classes en soi mais pas encore des classes pour soi et cette question d'un « retour des classes sociales » continue de faire débat chez les sociologues.]

3° La grande bourgeoisie : une classe réelle de la structure sociale selon les Pinçon-Charlot
Enfin, d'autres travaux sociologiques ont étudié la grande bourgeoisie et se demandent si aujourd'hui elle constitue une classe : les travaux de **Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon.**

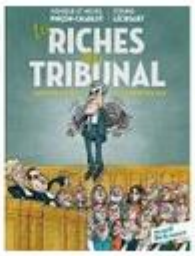

Document 30. La grande bourgeoisie : une classe réelle

Depuis plus de 30 ans, le couple de sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon a fait « des plus riches et des plus puissants de France » son objet d'études quotidien. […] Le bois de Boulogne, c'est leur pré-carré ! » Et le XVIe … leur arrondissement de prédilection […]. D'emblée, de larges avenues y sont réalisées et les immeubles haussmanniens dotés de double entrée pour le personnel de service… Un arrondissement singulier où les grandes familles (noblesse et grande bourgeoisie) s'efforcent de préserver leur « entre-soi* » en cultivant leur réseau de relations. […] Dans un arrondissement qui compte 171 000 habitants, un foyer sur dix est assujetti à l'impôt de solidarité sur la fortune pour un patrimoine moyen de 4 M €. […]

Paroles d'habitants. Il suffit de s'y promener pour se rendre compte à quel point le XVIe est un arrondissement particulièrement prisé des grandes familles et des hauts revenus. D'ailleurs, nul n'en disconvient ici, à l'instar de Jacques, directeur d'une entreprise du bâtiment aujourd'hui retraité : « J'ai conscience d'être privilégié et de vivre dans un quartier bourgeois. » Propriétaire d'un logement de 130 m2, Jacques entretient son réseau de relations avec d'autres cadres dirigeants à travers notamment « les réunions d'anciens élèves ».

Philippe Baverel, « *Paris : radiographie du XVIe, un arrondissement pas comme les autres* », Le Parisien, 8 février 2018.

*Entre-soi : Situation de personnes qui choisissent de se regrouper car ils se ressemblent et partagent des caractéristiques communes. Ils évitent les contacts avec ceux qui n'en font pas partie.

M. Pinçon et M. Pinçon Charlot analysent la mobilisation des habitants du XVIe arrondissement de Paris en réaction au projet d'installation d'un centre d'hébergement de sans-abris.

Q. Montrez en quoi l'analyse en termes de classes sociales reste aujourd'hui pertinente pour comprendre la structuration de la société française actuelle selon le couple Pinçon-Charlot.

Pour le couple Pinçon-Charlot, la **grande bourgeoisie** est la classe caractérisée par la possession des trois capitaux, économique, social et culturel. Elle constitue une **classe "réelle"** car elle est **à la fois classe en soi et classe pour soi** ; puisqu'en plus d'importants avoirs économiques, la grande bourgeoisie a **une forte conscience d'elle-même et entretient un fort « entre-soi »** par le lieu d'habitation, l'homogamie, d'importantes solidarités, son réseau de relations, la pratique précise de loisirs culturels et une forte capacité de mobilisation pour conserver et dans l'idéal d'accroître le capital sous toutes ses formes.

Exemples : la sociabilité des jeunes gens est extrêmement contrôlée par les parents, par les mères surtout avec les rallyes, les vacances dans les maisons de famille, les écoles, généralement privées et catholiques, prestigieuses fréquentées par ces jeunes qui ne côtoient personne d'un milieu inférieur. Grâce à l'homogamie, le patrimoine ne sera pas dispersé. Lieux de sociabilité spécifiques pour les adultes : le Jockey club ou le Cercle du bois de Boulogne.

VIDEOS
(2440) 1984 : Jeunesse dorée cherche partenaire particulier | Archive INA - YouTube
(2440) SES - La socialisation bourgeoise : les rallyes mondains - YouTube

DEVOIR-MAISON

Sur le document 29

Q1. Identifiez les différents capitaux au sens de Boudieu.
Capital économique (4 M €), capital culturel (le goût du luxe) et le capital social (réseau d'ancien élève)

Q2. Quelles sont les caractéristiques matérielles de la bourgeoisie ?
La bourgeoisie se caractérise matériellement par sa richesse, mais aussi par son mode de vie – le fait d'habiter dans de beaux quartiers, par exemple – et ses pratiques de consommation (le fait d'être propriétaire d'un grand appartement en ville, par exemple).

Q3. Pourquoi peut-on dire que la bourgeoisie cultive l'entre-soi ?
La bourgeoisie entretient son entre-soi en cultivant son réseau de relations, c'est-à-dire en nouant des liens avec des personnes semblables. Cela peut par exemple passer par des réunions d'anciens élèves, par le fait d'avoir les mêmes loisirs ou de se marier avec une personne du même milieu.

Q4. Quels sont les indices du sentiment d'appartenance au sein de la bourgeoisie ?
Les pratiques visant explicitement à entretenir l'entre-soi, le fait de déclarer appartenir à une classe privilégiée ou encore la capacité à se mobiliser pour faire valoir ses intérêts (*cf.* caricature) sont des indices du sentiment d'appartenance au sein de la bourgeoisie. Le dessin montre bien cette volonté de garder un certain « entre-soi » en rejetant ceux qui ne leur ressemblent pas (« la misère »).

Q5. En quoi la bourgeoisie correspond-elle à une « classe en soi » et une « classe pour soi » pour ces auteurs ?
Une classe pour soi est une classe dont les individus qui la composent non seulement partagent des caractéristiques similaires, mais en ont de plus conscience et sont capables de faire valoir collectivement leurs intérêts. C'est bien le cas de la haute bourgeoisie dont les membres occupent des positions économiques très privilégiées et se sont organisés collectivement pour refuser l'installation de logements sociaux dans leur quartier.
Classe en soi et classe pour soi, la bourgeoisie serait aujourd'hui la seule classe réellement mobilisée.

SYNTHESE
Depuis les années 1990, la plupart des PPA sont marqués par un phénomène de creusement de certaines inégalités (notamment de certains revenus et de patrimoine ainsi que d'accès à l'emploi),
Des auteurs comme Louis Chauvel, ont ainsi relancé le débat sur l'existence des classes sociales en expliquant qu'il est paradoxal de parler de « fin des classes sociales » dans ce contexte de hausse des inégalités. Il s'agit même d'un « retour des classes sociales ».

Selon Chauvel, l'accentuation des inégalités => Perception de cette augmentation des inégalités par les individus => Emergence progressive d'une conscience de classe et formation d'une identité collective (passage d'une classe en soi à une classe pour soi) => Lutte des classes pour lutter contre ces inégalités => Eventuellement diminution des inégalités.

Enfin, pour les Pinçon-Charlot, la grande bourgeoisie est la seule classe réellement mobilisée étant à la fois classe en soi et classe pour soi.